



MISE EN OEUVRE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

ZONE HUMIDE DU METRO FR7200725

BILAN DE L'ANIMATION 2019 du 01/04/2019 au 31/03/2020



© CPIE SEIGNANX ADOUR

Juillet 2020



SOMMAIRE

1 PREAMBULE.....	3
2 EXPERT TECHNIQUE.....	3
3 GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES.....	4
3.1 - Animation des contrats Natura 2000 :.....	4
3.2 - Animation de la charte Natura 2000.....	7
3.3 - Actions hors contrat Natura 2000 : Lutte contre la jussie.....	7
4 ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS.....	11
5 SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.....	11
5.1 - Suivi annuel de la station d'Élatine de Brochon.....	11
5.2 - Inventaire Chiroptères.....	14
5.3 - Prospection Amphibiens : découverte du Pélobate cultripède.....	14
6 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION.....	15
6.1 - Site web : mise à jour continue.....	15
6.2 - Exposition mobile : réalisation de trois kakémonos.....	15
6.3 - Panneaux d'information sur site.....	16
6.4 - Visite du site à destination du public.....	16
7 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	16
7.1 - Périmètre du site.....	16
7.2 - Relations avec le Conservatoire du littoral.....	17
7.3 - Réseau des animateurs Natura 2000.....	17
7.4 - Mise à jour du SIN2.....	17
7.5 - Gestion financière.....	18
8 ANNEXES.....	19

1 PREAMBULE

Le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 de la Zone humide du Métro a été validé lors du comité de pilotage du 27 juin 2013.

La ville de Tarnos a assuré le portage de l'animation et la mise en œuvre du document d'objectifs sur la période 2014-2016.

Lors de la réunion du comité de pilotage local du site du 16 mars 2017, puis par délibération de son conseil municipal lors de la séance du 22 mars 2017, la ville de Tarnos s'est portée candidate pour poursuivre l'animation du site sur la période 2017-2020.

La ville de Tarnos a été désignée, par la préfecture des Landes le 25 mars 2017, structure porteuse de l'animation du site pour la période 2017-2020.

La convention cadre du 15 mai 2017, entre l'État (DDTM des Landes) et la commune de Tarnos, relative à l'animation pour la mise en œuvre du document d'objectifs du site est établie pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020.

La convention n° RAQU070618DT0400032 du 25 septembre 2018, entre l'État, la région Nouvelle Aquitaine et la commune de Tarnos, définit les modalités d'attribution des aides de l'État et de l'Europe (FEADER) au bénéfice de la commune pour l'animation du site du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020.

Le présent rapport fait état du bilan des actions menées du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

2 EXPERT TECHNIQUE

Pour la période d'animation 2017-2020, afin de satisfaire à des critères de compétences scientifiques (écologie), techniques (gestion des milieux naturels) et administratives (montage des dossiers complexes, suivis,...), la ville de Tarnos a fait le choix de faire appel à un expert technique naturaliste chargé de l'assister dans sa mission d'animation et de travailler en binôme avec le service environnement communal.

Le rôle de cet expert technique est d'assurer la partie technique de l'animation, notamment :

- ✓ Diagnostics écologiques
- ✓ Assistance pour le montage des contrats Natura 2000
- ✓ Suivis et mises à jour cartographiques

En juillet 2017, à l'issue d'une consultation, le CPIE Seignanx Adour a été désigné comme expert technique pour assistance à l'animation du site Natura 2000 de la Zone humide du Métro, jusqu'au 31 mars 2020. Il poursuit ainsi sa mission d'appui technique démarrée lors de la précédente période d'animation 2014-2016.

3 GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

3.1 - Animation des contrats Natura 2000 :

Le contrat Natura 2000 est un outil contractuel qui permet la mise en œuvre des mesures de gestion du DOCOB. Il s'adresse à tous les propriétaires du site.

La Commune est signataire d'un Contrat Natura 2000 :

Nom du contrat	Favoriser le développement des gazons amphibies et des espèces patrimoniales associées
Bénéficiaire	Commune de Tarnos
N° de la Convention	RAQU070618DT0400037
Parcelles concernées	AV0058 (privée avec convention de gestion) AV0060 (communale)
Calendrier de réalisation	De 2019 à 2023
Montant total	9 515 € (53 % FEADER / 47 % Etat)

Localisation des opérations :



L'année 2019 marque le démarrage des opérations prévues au contrat.

Au préalable, un état des lieux initial a été réalisé par le CPIE le 19 juillet 2019 (**annexe 1**).

Tableau de suivi des opérations :

Description travaux	CODE	2019	2020	2021	2022	2023
Fauche de restauration	N04R	Réalisé Régie municipale - 1j 14-15-16 octobre : tondobroyeur		X		X
Etrépage	N07P	Réalisé Régie municipale - 1j 17 octobre : rotavator				
Griffage superficiel	N08P	Réalisé M. BEBE- 2,5j 15 août : tondobroyeur (fauche) 16-18 août : rotavator + herse 8 octobre : rotavator + herse	X	X	X	X
Arrachage jussie	N20R	Réalisé MIFEN - 2,5j 17-18-21 juin : arrachage manuel	X	X	X	X

Photographies :



19 juin 2019 - Parcelle AV0060 avant fauchage et étrépage



3 juin 2020 - Parcelle AV0060 après fauchage et étrépage



7 juin 2019 – Reprise de jussie sur la zone à élatine



30 septembre 2019 – Zone à élatine après arrachage de la jussie et griffage du sol

Programmation 2020 : Griffage + Arrachage jussie

Le griffage sera réalisée entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre.

L'arrachage des espèces invasives sera réalisé entre le 1^{er} avril et le 31 juillet. L'arrachage de la jussie sera effectuée manuellement. Une attention particulière sera apportée afin d'éviter tout risque de dissémination. Son élimination est prévue par épandage/broyage sous couvert forestier.

3.2 - Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est également un outil qui permet la mise en œuvre des mesures de gestion du DOCOB, destinée aux propriétaires et usagers du site. En signant la charte Natura 2000 du site, chaque propriétaire ou usager s'engage en faveur de cette démarche.

La charte Natura 2000 de la Zone humide du Métro a été rédigée et validée dans le cadre du DOCOB.

Une brochure d'information (Charte et contrat) à destination des propriétaires et usagers du site est en ligne sur le site internet de la Ville de Tarnos.

Sur la période 2019, aucune demande de signature de la charte n'a été enregistrée.

Programmation :

Il est envisagé de proposer aux usagers du site (centre de vacances, centre équestre...) de signer la charte. Une fiche d'engagements/recommandations serait créée à leur attention et viendra enrichir la charte actuelle, qui en l'état ne s'adresse qu'aux propriétaires/gestionnaires.

3.3 - Actions hors contrat Natura 2000 : Lutte contre la jussie

Durant la période d'animation 2019, des actions hors contrat ont été menées sur le site de la Zone humide du Métro. Ces actions ont concerné la poursuite des travaux de lutte contre la jussie, définie comme action de priorité 1 dans le DOCOB.

En 2019 une campagne d'arrachage de la jussie a été menée par la commune de Tarnos sur l'étang des Pistes et par le Syndicat Mixte de l'Aygas sur le canal de l'Aygas (cf carte de localisation suivante). L'arrachage est effectuée manuellement. La jussie est ensuite broyée puis épandue sous couvert forestier en forêt domaniale des Dunes du Sud en concertation avec l'ONF.

Les interventions de la commune sont financées par la commune, l'Agence de l'eau Adour Garonne et le département des Landes.

Les interventions du syndicat mixte de l'Aygas sont entièrement auto-financées. Le plan pluriannuel de gestion de l'Aygas a été validé par arrêté préfectoral en début d'année 2020. Des subventions pourront être demandées par le syndicat pour les prochaines campagnes.

La commune et le syndicat mixte de l'Aygas confient cette mission à une structure d'insertion par l'activité économique, habituée aux chantiers environnementaux d'entretien de cours d'eau et de zones humides, la Maison d'Initiation à la Faune et aux Espaces Naturels.

Ces interventions annuelles sont indispensables pour contenir la jussie et préserver les résultats du travail réalisé les années précédentes (dès 2003). Ces interventions permettent, entre autres, de restaurer les capacités d'écoulement de l'Aygas et de préserver la flore et la faune autochtone qui confèrent sa richesse au site.

La campagne 2019 a fait l'objet d'un article dans le journal SUD OUEST du 15 août 2019 (**annexe 2**).

Le bilan de la campagne d'arrachage est résumé dans les tableaux suivants.

Étang des Pistes :

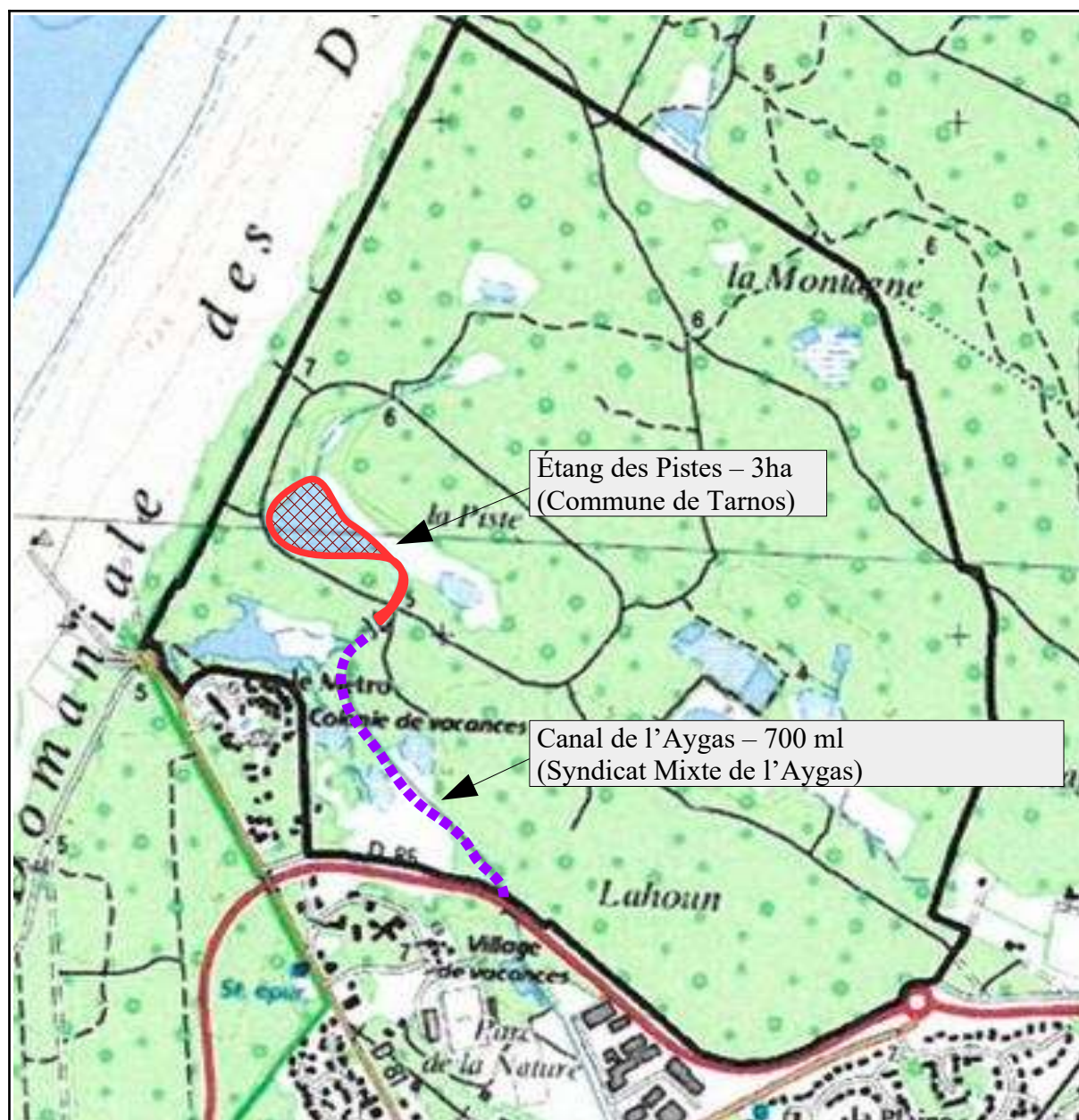
Année	Période d'intervention	Nombre de jours d'intervention	Coût HT
2019	25 juin – 18 octobre	25 j	10 000 €

Canal de l'Aygas :

Année	Période d'intervention	Nombre de jours d'intervention	Coût HT
2019	1 ^{er} juillet - 1 ^{er} octobre	13 j	5 000 €

Les secteurs d'intervention sont précisés sur la carte suivante.

(L'intervention du syndicat de l'Aygas va au-delà du périmètre Natura 2000. Parmi les 13 jours d'intervention, certains concernent des secteurs amonts au site, non visibles sur la carte)



Localisation des interventions d'arrachage de jussie 2019

Photographies de la campagne 2019 menée sur l'Aygas et l'étang des Pistes :

Étang des Pistes – 2019



24/05/2019 - Avant intervention 2019



17/07/2019 - Pendant intervention 2019

Canal de l'Aygas – 2019



24/05/2019 - Avant intervention 2019



20/06/2020 - Avant intervention 2020

Programmation 2020 :

Un budget de 10 000 € est prévu par la commune de Tarnos pour la prochaine campagne d'arrachage de la jussie.

Le syndicat de l'Aygas prévoit un budget de 5 000 €, essentiellement alloué à la zone humide du Métro.

4 ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

Dans le cadre de la mission d'animation « d'assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences » et de « veille sur les projets émergeant sur le site Natura 2000 », les structures animatrices sont amenées à suivre l'évolution, en collaboration avec les services de l'État, de projets et travaux. Ces projets pourraient avoir une incidence sur l'état de conservation du site et des habitats et espèces ayant justifiés sa désignation.

Aucun projet pouvant avoir une incidence sur le site de la Zone humide du Métro n'a été initié ou étudié au cours de la période d'animation 2019.

5 SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

5.1 - Suivi annuel de la station d'Elatine de Brochon

Suite à la découverte d'une station d'Elatine de Brochon en juillet 2016 et à la première expertise de la station par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique en août 2016, un suivi annuel de la station a été mis en place.

Sur la période 2019, le suivi de la station a été réalisé le 7 juin 2019 (**annexe 3**)

Un récapitulatif sommaire du suivi effectué à ce jour est fourni dans le tableau suivant.

Année	Date du suivi	Organisme	Aire de présence	Recouvrement moyen	Effectif estimé Nombre de cymes
2016	03/08/16	CBNSA / CPIE	2 250 m ²	5 %	1 000 à 5 000
2017	19/06/17	CPIE	absence	absence	absence
2018	10/10/18	CBNSA / CPIE	2 200 m ²	< 1 % à 75 %	~ 2 780 000
2019	07/06/19	CPIE	2 000 m²	0,2 %	3 500 à 5 000

L'année 2019 est marquée par :

- une période de développement précoce,
- une aire de présence constante et la découverte d'un îlot au nord de l'aire habituelle,
- une colonisation importante et inquiétante par la jussie avec notamment la suspicion d'une « gestion au rotofil » effectuée par les chasseurs de la parcelle voisine. Il conviendra de laisser une bande tampon entre les 2 parcelles et de re-sensibiliser les chasseurs voisins.

Les photographies suivantes illustrent le suivi de la station effectué en 2019.

Station à Elatine de Brochon – 2019



24/05/19



24/05/19



07/06/20



19/07/19



19/07/19

Programmation :

Suivi annuel de la station à Elatine de Brochon.

Favoriser une bande tampon au nord-est du site

Re-sensibiliser les chasseurs sur la problématique jussie et les moyens de lutte adaptés

5.2 - Inventaire Chiroptères

Le DOCOB ne présentant aucune donnée sur les chiroptères propre au site de la Zone humide du Métro, un travail d'inventaire a été réalisé sur les années 2018 et 2019 par le CPIE (**annexe 4**).

L'inventaire a consisté en :

- un enregistrement et une analyse de l'activité acoustique sur 4 sites (1 nuit par site) : milieu ouvert, milieu boisé, corridor boisé et milieu rivulaire boisé de L'Aygas.
- une recherche de gîtes urbains à proximité du site : Villages Vacances Touristra, Ferme de Monsieur BEBE, Ecuries du Lac Noir.

Principaux résultats de l'étude :

- 12 espèces identifiées dont 4 non mentionnées à ce jour : **Barbastelle** (annexe II DHFF), **Grand rhinolophe** (annexe II DHFF), Noctule de Leisler, Pipistrelle de Nathusius.
- Forte fréquentation de la ripisylve de l'Aygas.
- Grande capacité d'accueil dans le bâtiment principal du village vacances Touristra.

Programmation :

Actualisation du DOCOB : FSD, Fiches espèces, Enjeux.

Recherche d'arbres gîtes et forêt à forte naturalité à conserver.

Suivi de l'utilisation du gîte à la Touristra, recherche de nouveaux gîtes urbains.

Rencontre avec les gestionnaires forestiers.

Prise en compte de l'enjeu Chiroptère dans le futur plan de gestion des terrains du Conservatoire du littoral.

5.3 - Prospection Amphibiens : découverte du Pélobate cultripède

Une prospection ciblée, réalisée par le CPIE le 10 mars 2020, a permis la découverte du **Pélobate cultripède** sur la Zone humide du Métro (**annexe 5**). 5 individus ont été trouvés lors de la prospection d'une durée de 4h et d'un parcours de 5,7 km.

Cet amphibien figure notamment à l'annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et est classé en danger de disparition en ex-Aquitaine.



Extraits du compte-rendu du CPIE: localisation des rencontres et photo du Pélobate cultripède

La prospection a également mis en lumière la présence de la **rainette ibérique**, qui méritera une attention particulière.

Programmation :

Poursuite des investigations : suivi de type CMR, prospections complémentaires,...

Définition des mesures de gestion.

Actualisation du DOCOB : FSD, Fiches espèces, Enjeux.

6 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

6.1 - Site web : mise à jour continue

Les documents relatifs au site Natura 2000 de la zone humide du Métro sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Ville de Tarnos : www.ville-tarnos.fr/la-zone-humide-du-metro

Documents en ligne :

- le résumé pédagogique du document d'objectifs
- la synthèse détaillée du DOCOB
- l'atlas cartographique
- la charte
- la synthèse du diagnostic écologique de la zone humide du Métro
- la synthèse du diagnostic socio-économique de la zone humide du Métro
- la synthèse du diagnostic des enjeux et objectifs de la zone humide du Métro
- le guide à destination des propriétaires et des usagers
- les bilans d'animation

Programmation :

Mise à jour continue.

6.2 - Exposition mobile : réalisation de trois kakémonos

Une exposition mobile de présentation de la zone humide du Métro est mise à disposition des différents acteurs du territoire à l'occasion de l'organisation d'événements particuliers (ex : réunions publiques, journées du patrimoine, semaine du développement durable, opération de ramassage de déchets sur le littoral, etc.).

L'exposition se compose de 3 kakémonos qui portent sur les thèmes suivants :

1. la présentation de la Zone Humide du Métro
2. les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site
3. les activités socio-économiques et les objectifs de gestion du site proposés.

Programmation :

Communiquer sur la mise à disposition des kakémonos auprès des différents acteurs et usagers du site.

6.3 - Panneaux d'information sur site

A l'occasion d'une visite de la DDTM 40 le 24 août 2016, en présence du service environnement de la commune et du CPIE du Seignanx Adour, il a été décidé de la création de panneaux d'informations à installer sur place à destination des usagers du site.

Ils présenteront la faune et la flore patrimoniale de la zone humide du Métro.

La maquette des panneaux a été conçue par le CPIE durant la période d'animation 2019 (**annexe 6**).

Programmation :

Fabrication et installation des panneaux par les services communaux.

6.4 - Visite du site à destination du public

L'équipe animatrice s'attache à organiser une sortie grand public annuelle sur le site. L'animation est inscrite sur le catalogue « animation nature » du CPIE (**annexe 7**).

Sur la période 2019, 2 visites ont du être annulées :

- La visite portant sur la découverte des champignons de la zone humide du Métro, animée par la Société Mycologique Landaise (SOMYLA), prévue le 6 novembre 2019, a été annulée pour cause d'alerte météo.
- La visite portant sur la « découverte nocturne » de la zone humide du Métro, prévue le 17 mars 2020, a été annulée pour cause de crise sanitaire (COVID-19).

Programmation :

Sortie grand public annuelle : thème et date à définir.

7 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1 - Périmètre du site

Lors de la séance du 18 mai 2017, le Conseil municipal de Tarnos a émis un avis favorable sur l'extension du périmètre du site, actant le périmètre actuel à 204 ha (périmètre validé par le DOCOB).

Programmation :

La Communauté de Communes du Seignanx doit à son tour émettre un avis sur l'évolution du périmètre du site. Le dossier de consultation doit lui être soumis par les services préfectoraux.

7.2 - Relations avec le Conservatoire du littoral

Une convention de gestion des terrains du Conservatoire du littoral situés sur la commune de Tarnos a été établie entre le Conservatoire, l'ONF et la Commune de Tarnos le 9 janvier 2020. Elle identifie l'ONF comme gestionnaire privilégiée de l'espace forestier et dunaire et la commune comme gestionnaire des zones humides.

Un plan de gestion à l'échelle des propriétés du Conservatoire du littoral du Sud-Landes sera prochainement établi par l'ONF. Il s'appliquera aux propriétés du Conservatoire incluses dans le site de la zone humide du Métro.

Programmation :

Veiller à la bonne prise en compte des enjeux du site et à la cohésion des mesures de gestion.

7.3 - Réseau des animateurs Natura 2000

Le service environnement de la ville n'a pas participé à la journée des animateurs Natura 2000 du jeudi 14 novembre 2019 organisée à Bernos Beaulac (33).

7.4 - Mise à jour du SIN2

Le SIN2 (Système d'Information des sites Natura 2000) est une application qui apporte à l'ensemble de ces utilisateurs une base nationale unique et centralisée de données pour le suivi et la gestion du réseau des sites Natura 2000. Ce système d'information améliore et enrichit les échanges de données entre les différents acteurs du réseau, tout au long de la vie d'un site. Les opérateurs et animateurs de sites Natura 2000, et les services déconcentrés de l'Etat renseignent les données issues de la gestion administrative et technique des sites Natura 2000.

Sur la période 2019, le service environnement, aidé d'un stagiaire, a renseigné le SIN2 (volet « DOCOB » essentiellement). Ce travail de mise à jour a été interrompu par l'état d'avancement de l'application (*dernière mise à jour par le service : juin 2019*).

Programmation :

Mise à jour du SIN2 (volet « mise en œuvre ») en fonction du développement de l'application.

7.5 - Gestion financière

Le montant prévisionnel de l'animation liée au DOCOB du site est de 43 625 € sur la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2020.

Sur la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le nombre de jours d'animation assurés par l'équipe animatrice est de 47 jours dont 30 jours par le service environnement et 17 jours par le CPIE.

Sur la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, la phase d'animation a consisté aux actions suivantes :

Phase d'animation 2017 - 2020	Jours prévus	Budget prévu	Jours effectués « 2017-2018 »	Jours effectués « 2019 »	Jours effectués « 2017-2020 »
Mise en œuvre générale du DOCOB	28	5 584 €	17	5	22
Mise en œuvre des actions contractuelles et non contractuelles	49	10 698 €	50,5	16	66,5
Mise en œuvre de l'animation particulière relative à la mise en place de la charte Natura 2000	13	2 124 €	0	0	0
Communication	30	8 941 €	6,5	6,5	13
Coordination des suivis scientifiques et techniques	25	7 451 €	22	15,5	37,5
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB, des actions menées et réalisation des bilans et de la mise à jour du DOCOB	15	3 797 €	17	4	21
Assurer les missions d'animation spécifiques au site	25	5 030 €	0	0	0
TOTAL	185	43 625 €	113	47	160

8 ANNEXES

- Annexe 1 : Compte-rendu « Etat des lieux initial des parcelles AV58 et AV60 concernées par le contrat Natura 2000 » du 19 juillet 2019, CPIE Seignanx Adour.
- Annexe 2 : Article « 20 ans de lutte contre la jussie » , Journal Sud-Ouest du 15 août 2019.
- Annexe 3 : Compte-rendu « Suivi de la station d'Elatine de Brochon » du 7 juin 2019, CPIE Seignanx Adour.
- Annexe 4 : Rapport « Inventaire des chiroptères, Zone humide du Métro, Tarnos, 2018-2019 », mars 2020, CPIE Seignanx Adour.
- Annexe 5 : Compte-rendu « Prospection amphibiens » du 10 mars 2020, CPIE Seignanx Adour.
- Annexe 6 : Maquette du panneau d'information, mars 2020, CPIE Seignanx Adour.
- Annexe 7 : Extraits des catalogues « Animation Nature 2019 » et « Animation Nature 2020 », CPIE Seignanx Adour.



SEIGNANX ET ADOUR

Compte-rendu : Etat des lieux initial parcelles AV58 et AV60 concernées par le contrat Natura 2000 Zone Humide Métro 19 juillet 2019

Présents :

CPIE Seignanx & Adour : Frédéric Cazaban
Service Environnement Tarnos : Alexandre Jouve

Objectif :

Etat des lieux des parcelles concernées par le contrat natura 2000 : AV58 et AV60, notamment recherche des espèces patrimoniales et précision de la répartition des espèces exotiques envahissantes notamment la Jussie à grandes fleurs et le Bidens feuillu.

1. Espèces patrimoniales

Les parcelles sous contrat ont été parcourues afin de dresser un état des lieux des espèces patrimoniales présentes et de leur répartition.





Figure 1 : Localisation des stations d'espèces végétales patrimoniales observées sur les parcelles sous contrat Natura 2000.

Trois espèces protégées ont été identifiées :

Taxon	Nom commun	Degré de menaces (UICN)			Statut de protection international		Statut de protection National			
		int	nat	rég	Autres	DH92	Nat.	Rég.	Dép.	Pref.
<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch	Littorelle à une fleur	LC	LC	NT			A1			
<i>Utricularia australis</i> R.Br.	Utriculaire élevée	LC	LC	LC				A1		
<i>Elatine brochonii</i> Clavaud	Elatine de Brochon	NT	VU	EN			A1			

Le Faux cresson de Thore et la Spiranthe d'été cités dans le DOCOB n'ont pas été retrouvés sur ces parcelles. Concernant le Faux cresson de Thore, la donnée est historique et l'espèce peut être considérée aujourd'hui comme quasi-disparue du site du Métro (dernière observation en 2011 dans un secteur aujourd'hui envahi de jussie). La Spiranthe d'été a été observée pour la dernière fois en 2011-12 mais depuis le milieu a évolué et une végétation d'hélophyte a pris le dessus. Les travaux de fauche avec exportation pourront peut-être améliorer les conditions stationnelles favorables au retour de cette espèce sur la parcelle AV60.

L'enjeu majeur non identifié dans le DOCOB faute de connaissances et la présence d'une des seules stations nationales d'Elatine de Brochon. L'association originale à laquelle appartient l'Elatine a été décrite comme : un **groupement à *Juncus tenageia* et *Elatine brochonii***. Il s'agit d'une végétation annuelle pionnière. Cette association est rattachée à l'habitat d'intérêt communautaire : **3130-5 Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitiaires à montagnardes, des Isoeto-Juncetea** (Chammard et al, 2019).



Figure 2 : gazon amphibie à Littorelle uniflora



SEIGNANX ET ADOUR



Figure 3 : herbier à Utriculaire australe (immergé à gauche et exondé fleuri à droite)



Figure 4 : Elatine de Brochon en fleurs



Par ailleurs, nous avons découvert la présence d'une nouvelle station de **Potamot à feuilles de graminée *Potamogeton gramineus***, espèce qui a été classée **Vulnérable** sur la liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine, compte tenu du fait qu'il existe actuellement moins de 10 stations connues en Aquitaine et que celles-ci ont des surfaces en déclin continu (CBNSA, 2018).



Figure 5 : Potamot à feuilles de graminée *Potamogeton gramineus*



2. Espèces exotiques envahissantes

Jussie à grandes fleurs *Ludwigia grandiflora*

La répartition de la jussie a été affinée afin d'avoir un état zéro avant les travaux de restauration et d'entretien liés au contrat Natura 2000.

Nous avons notamment vérifié l'absence de l'espèce sur la parcelle AV60. Elle est bien présente sur les abords du lac au nord-est de la parcelle AV58 et sur les prairies humides situées entre ce lac et la zone à *Elatine*.



Figure 6 : Localisation des stations de Jussie à grandes fleurs *Ludwigia grandiflora*

Il apparaît que pour l'instant seule la station d'*Elatine brochonii* est menacée à moyen terme par la jussie qui commence à encercler la station. La jussie est contenue grâce aux travaux de griffages annuels réalisés par M. Bébé en vue de l'entretien du poste de chasse à alouette. Ces travaux permettent également de maintenir la station d'*Elatine* qui n'apprécie pas la concurrence végétale.

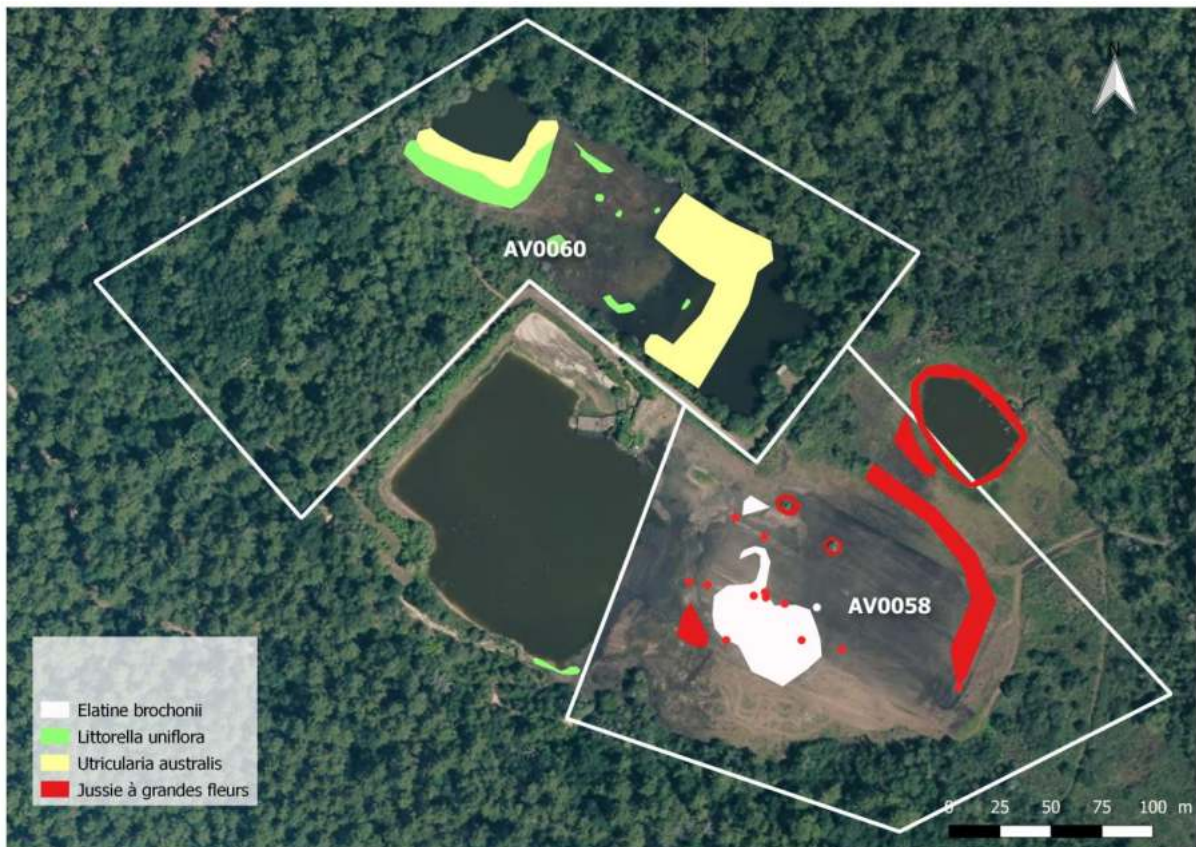


Figure 7 : Comparaison des localisations de la Jussie avec les espèces patrimoniales



Figure 8 : Herbier de Jussie terrestre situé au nord de la parcelle à Elatine



SEIGNANX ET ADOUR



Figure 9 : Jussie exondée rampante sur sable humifère

Bidens feuillu *Bidens frondosa*

Il s'agit d'une autre espèce exotique envahissante, mais qui sur la zone humide du Métro ne pose pas trop de problème de concurrence pour le moment. Une centaine de pieds a été observée sur la zone à Elatine, qui a fait l'objet d'un arrachage manuel par le CPIE et Le service Environnement de Tarnos.

Rédaction, photos, analyse et cartographie : **Frédéric CAZABAN**
CPIE Seignanx et Adour

TARNOS



Les agences de la Milfen en présence d'Wain Forret, adjoint au maire, et d'Alexandre Joune, directeur de l'environnement de la commune.

Vingt ans de lutte contre la jussie

La lutte contre la jussie, une plante envahissante, a été lancée en 1999. Les agents de la Milfen, en présence d'Wain Forret, adjoint au maire, et d'Alexandre Joune, directeur de l'environnement de la commune, ont été photographiés lors de leur intervention.

«Vingt ans de lutte contre la jussie, une plante envahissante, a été lancée en 1999. Les agents de la Milfen, en présence d'Wain Forret, adjoint au maire, et d'Alexandre Joune, directeur de l'environnement de la commune, ont été photographiés lors de leur intervention.»

Depuis vingt ans, la jussie, une plante envahissante, a été lancée en 1999. Les agents de la Milfen, en présence d'Wain Forret, adjoint au maire, et d'Alexandre Joune, directeur de l'environnement de la commune, ont été photographiés lors de leur intervention.

Le conseil municipal a adopté une délibération...

Un amarrage à la main... Les agents de la Milfen, en présence d'Wain Forret, adjoint au maire, et d'Alexandre Joune, directeur de l'environnement de la commune, ont été photographiés lors de leur intervention.

Le conseil municipal a adopté une délibération... Les agents de la Milfen, en présence d'Wain Forret, adjoint au maire, et d'Alexandre Joune, directeur de l'environnement de la commune, ont été photographiés lors de leur intervention.

Les agents de la Milfen, en présence d'Wain Forret, adjoint au maire, et d'Alexandre Joune, directeur de l'environnement de la commune, ont été photographiés lors de leur intervention.

Le conseil municipal a adopté une délibération... Les agents de la Milfen, en présence d'Wain Forret, adjoint au maire, et d'Alexandre Joune, directeur de l'environnement de la commune, ont été photographiés lors de leur intervention.

Le conseil municipal a adopté une délibération... Les agents de la Milfen, en présence d'Wain Forret, adjoint au maire, et d'Alexandre Joune, directeur de l'environnement de la commune, ont été photographiés lors de leur intervention.



SEIGNANX ET ADOUR

Compte-rendu : Suivi de la station d'Elatine de Brochon Zone Humide M tro 7 juin 2019

Pr sents :

CPIE Seignanx & Adour : Fr d ric Cazaban

Service Environnement Tarnos : Alexandre Jouve et Jean-Baptiste Dubourdieu (stagiaire)

Objectif :

- Suivi annuel de la station d'*Elatine brochonii* dans le cadre de la mission d'animation Natura 2000 du site de la Zone humide du M tro ;
- Suivi de la pr sence de *Ludwigia grandiflora* dans le cadre du contrat Natura 2000 ;
- Rencontre avec M. B b  pour d finir ses modalit s d'intervention sur la station d'*Elatine brochonii*.

Contexte :

La station se situe sur une parcelle priv e appartenant   M. Olmos. La gestion de la parcelle est laiss e par accord tacite oral   la famille de M. B b  qui y pratique une activit  cyn g tique de chasse   l'alouette. En 2016 une convention de gestion a  t  sign e entre le propri taire de la parcelle et la mairie de Tarnos. La station est entretenue annuellement par M. B b  qui passe le rotavator pour pratiquer une chasse aux pantres (alouettes) en octobre.

1. Contexte 2019

Le premier semestre 2019 a  t  relativement sec, aussi la parcelle abritant la station d'Elatine s'est retrouv e exond e pr cocement d s le d but mai probablement. Ainsi, lors d'une visite avant travaux d'arrachage manuel de la jussie par un prestataire externe dans le cadre du contrat Natura 2000, Alexandre Jouve rep re la pr sence de l'Elatine le 24 mai 2019. Le suivi de la station est effectu  le 7 juin 2019 selon le protocole mis en place avec le CBNSA, les r sultats sont repris dans cette note.



Figure 1 : Etat de la station   *Elatine brochonii* - 24/05/2019



Figure 2 : repérage de l'aire de présence d'*Elatine brochonii* – 2019/06/07

2. Rencontre avec M. Bébé

Il est convenu d'un commun accord qu'en fonction de l'état d'exondation de la zone de chasse à alouettes (englobant la station d'Elatine), que M. Bébé appellera le service Environnement de Tarnos avant d'entretenir la zone. Le personnel du service Environnement ira vérifier avec le CPIE le stade de développement de l'Elatine pour définir le moment adéquat pour l'intervention de griffage de M. Bébé. L'Elatine devra être majoritairement en fructification avancée pour donner l'autorisation de griffage.

L'entretien de la jussie sur la tonne de chasse au nord de la parcelle AV58 est évoqué, celle-ci est située sur la parcelle de Mme Thévenon Jeanine (habitante de Tarnos) qui laisse le droit de chasse à la famille Cami. Il apparait que les chasseurs interviennent sur la jussie toute l'année avec un rotofil. Ce mode de gestion engendre une multitude de boutures qui dérivent sur la parcelle à Elatine à la première montée des eaux. De telles boutures ont été repérées en bordure de la station d'Elatine (voir fig. 3) et menace à moyen terme la présence de l'espèce. Il s'agit là d'un problème important qu'il faut considérer dès maintenant.



Figure 3 : bouture issue de la coupe au rotofil qui s'est enracinée sur la station à *Elatine brochonii* – 2019/06/07



3. Bilan du suivi 2019 station à *Elatine brochonii*

Aire de présence

La **surface couverte par la population d'*Elatine brochonii* en 2019** est évaluée par SIG à environ **2 000 m²** (fig. 5), elle n'est pas significativement différente aux surfaces évaluées en 2018 (2200m²) et 2016 (2250m²). Une petite tache isolée a été trouvée plus au nord de l'aire de présence habituelle, cet isolement est sûrement en lien avec une légère dépression du sol plus humide à cet endroit (traces nombreuses du passage régulier d'un petit tracteur) (fig. 6). Elle n'avait pas été repérée les années précédentes.

Le recouvrement d'*Elatine brochonii* dans son aire de présence est évalué en 2019 à moins de 0.2%.



Figure 4 : Vue générale orientée ouest de la station d'*Elatine brochonii* – 2019/06/07



Figure 5 : aire de présence d'*Elatine brochonii*. Tarnos – 2019/06/07



SEIGNANX ET ADOUR



Figure 6 : au premier plan : zone plus humide marquée par de nombreuses traces de tracteur, isolant un îlot d'Elatine de la station principale située en arrière-plan – 2019/06/07



Phénologie

La période de développement est cette année des plus précoces comme lors de sa découverte en 1960 par Jean VIVANT. C'est en effet une espèce annuelle à cycle de vie court dont la germination est étroitement liée aux conditions hydrologiques du milieu. Les faibles précipitations du printemps ont donc favorisé son développement printanier, quelques mois seulement après une germination exceptionnelle en octobre 2018.

80% des cymes présentent des fleurs peu développées et 20% sont déjà en fruits. Le développement de ceux-ci ne nous a pas paru optimal : les capsules paraissant assez « plates », nous supposons qu'une partie des graines soit avortée.

A noter l'absence de characées séchées comme en 2016, ainsi que l'absence d'algues formant de petites boules molles noirâtres comme en 2018.

Abondance et effectif

Contrairement à l'automne 2018 où le recouvrement et l'abondance en cymes étaient particulièrement importants. Ce printemps, l'abondance est de loin bien moindre avec un recouvrement très faible sur l'aire de présence, estimé à 0.2%. L'Elatine se présente sous forme de petites taches centimétriques compactes, isolées les unes des autres. Les tiges sont peu ou non visibles contrairement à 2018.

Compte-tenu du faible développement de la plante sur la station, nous avons estimé visuellement le nombre de cymes de chaque petite tache. La station a été quadrillée et chaque tache pointée au GPS a fait l'objet d'un comptage (par groupe de 5 ou 10 cymes). Malgré le temps passé (près de 2h), nous n'avons pas été exhaustif et avons sûrement laissé passer quelques taches, ainsi que sous-estimé les effectifs.

Le comptage réalisé fait état d'un minimum de 3 322 cymes (fig. 8). Nous pouvons donc estimer globalement qu'en **mai/juin 2019 la station d'Elatine de Tarnos comporte entre 3500 et 5000 cymes développées.**

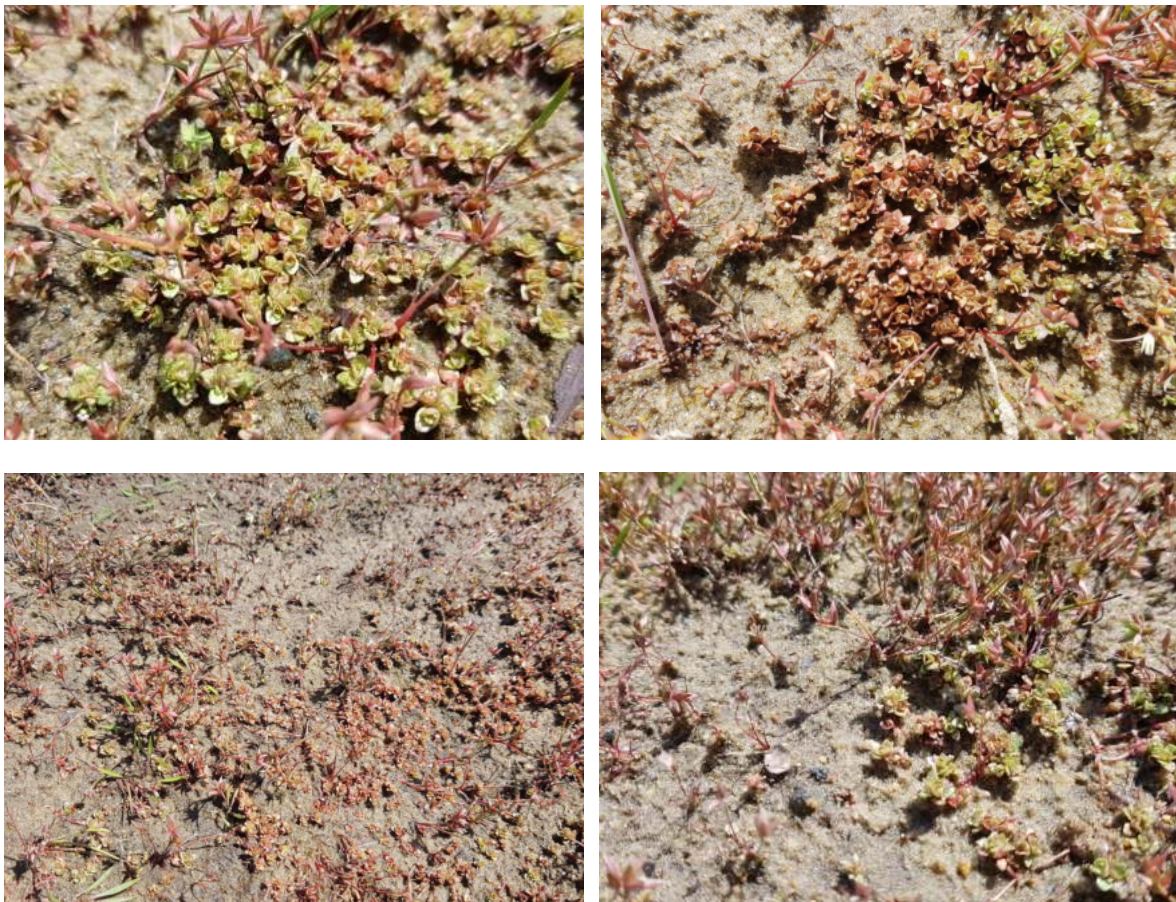


Figure 7 : illustrations des différents stades de développement et des densités en cymes des taches observés sur *Elatine brochonii* – 2019/06/07.



SEIGNANX ET ADOUR

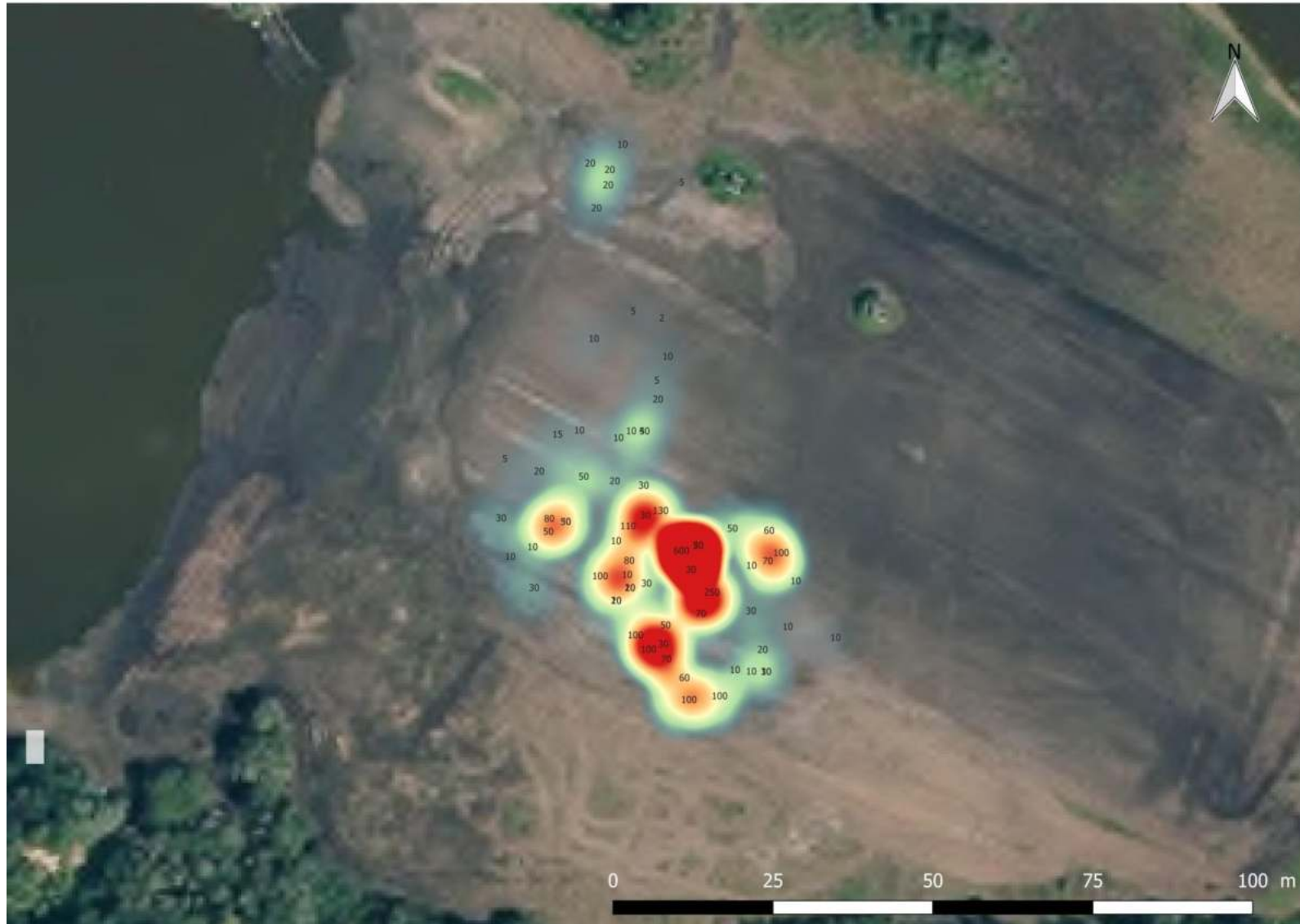


Figure 8 : carte de chaleur représentant l'abondance en cymes d'*Elatine brochonii* sur son aire de présence (les valeurs représentent l'effectif de cymes compté sur chaque tache pointée au GPS) – 2019/06/07



4. Espèces exotiques envahissantes

La présence de la Jussie à grande fleurs *Ludwigia grandiflora* en contact avec la station d'*Elatine brochonii* a été également cartographiée dans le cadre de l'état des lieux initial relatif au contrat Natura 2000 mis en place sur la zone (fig. 9).

Chaque « tache » de jussie a été pointée au GPS et une estimation du nombre de « pieds » a été réalisée. Pour les secteurs envahis au-delà de plusieurs m², un détournement réalisé avec le GPS est effectué avec une estimation de son recouvrement en jussie. Les résultats sont présentés ci-dessous.

Il apparaît une colonisation importante de la bordure nord de la parcelle AV58 contiguë à la tonne, où est réalisée une gestion au rotofil de la jussie. Les installations fixes des deux pentes à alouettes présentent sur leur pourtour un herbier de jussie. Une zone amphibie située au sud-ouest de la parcelle présente également de longues tiges rampantes de jussie. Enfin, nous avons repéré plusieurs boutures de jussie situées sur la station à *Elatine brochonii*, qui sont à mettre en relation avec la gestion au rotofil. Il semble urgent de remédier à ce problème de bouturage, une médiation avec le chasseur responsable est nécessaire. Le CPIE propose de laisser se développer dès maintenant une bande tampon végétale de plusieurs mètres entre la tonne nord et la parcelle AV58 qui abrite la station d'*Elatine* afin de limiter la divagation des boutures lors des inondations.



Figure 9 : Localisation des stations de *Ludwigia grandiflora* et de la station d'*Elatine brochonii* – 2019/06/07



SEIGNANX ET ADOUR

5. Relevé phytosociologique

Date	07/06/2019
N° relevé	20190607-FC-01
observateur	CAZABAN Frédéric
Organismes	CPIE Seignanx et Adour
Origine	Terrain
Type de relevé	Phytosociologie sigmatiste
Commune	TARNOS (40)
Département	40
Longitude (x)	-1.481524024
Latitude (y)	43.55628699
Lieu-dit	La Montagne
Pente	< 1°
Texture principale	Sableuse
Hydromorphie édaphique	Engorgé
Fréquence d'immersion	Périodique
Type physionomique	Pelouse
Hydrologie	Hygrophile
Surface m2	25
Forme du relevé (m)	5x5
Temps passé	15 min
h / Strate herbacée - recouvrement	20%
h / Strate herbacée - hauteur moyenne	10 cm
<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill., 1799	2
<i>Elatine bronchonii</i> Clavaud, 1883	1
<i>Baldellia repens</i> subsp. <i>cavanillesii</i> (Molina Abril, A.Galán, Pizarro & Sard.Rosc.) Talavera, 2008	1
<i>Juncus bulbosus</i> L., 1753	+
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L., 1753	r
<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch., 1864	r
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	r
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	r
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	r
<i>Paspalum distichum</i> L., 1759	r
<i>Ranunculus cf trichophyllus</i>	r
<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr., 1788	i
<i>Lysimachia tenella</i> L., 1753	i
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	i

Figure 10 : relevé phytosociologique effectué sur la zone de plus forte abondance d'*Elatine bronchonii*

Pas de changement notable observé dans le groupement végétal de l'*Elatine bronchonii* en 2019. A noter seulement l'absence de characées.

Rédaction, analyse et cartographie : **Frédéric CAZABAN**
CPIE Seignanx et Adour



INVENTAIRE DES CHIROPTERES ZONE HUMIDE DU METRO –TARNOS- 2018 ET 2019



Mars 2020

CPIE Seignanx & Adour : Léa Goutaudier & Frédéric Cazaban

Service Environnement Tarnos : Alexandre Jouve

TABLE DES MATIERES

1.	Contexte & Objectifs	2
	Synthèse des données existantes.....	2
	Objectifs de l'étude 2018-2019	3
2.	Méthodes	4
3.	Inventaire acoustique des chiroptères utilisant le site	5
	Description des milieux inventoriés	5
	Liste des chiroptères identifiés.....	6
	Description des nouvelles espèces du site figurant à l'annexe II DHFF.....	7
	Activité acoustique des chiroptères selon les milieux naturels	9
4.	Recherche de gîte.....	10
	Village vacances de la Touristra	11
	Ferme de M. Bébé.....	15
	Ecurie du Lac noir	18
5.	Perspectives	22

1. CONTEXTE & OBJECTIFS

Les chiroptères ont déjà fait l'objet d'inventaires sur le site dans les années 2000 et lors de l'élaboration du DOCOB en 2013.

Dans le cadre de l'animation du Docob du site, un inventaire sur les chauves-souris a été initié en 2018 et poursuivi en 2019 afin d'améliorer les connaissances sur ce groupe : espèces présentes et intérêt communautaire, utilisation des milieux naturels, identification de gîtes...

SYNTHESE DES DONNEES EXISTANTES

ETUDE DE 2000, J.P. URCUN

Une première étude avait été réalisée par M. Urcun il y a plus de 18 ans, il s'agissait d'un inventaire spécifique complet (identification acoustique et capture) des chiroptères principalement centré sur la dune et les propriétés du Conservatoire du Littoral.

Une étude a été réalisée par J.P.Urcun durant l'été 2000 ; elle a concerné une large fenêtre littorale et forestière. Les inventaires de chiroptères présentent deux difficultés majeures, l'une étant liée à l'identification des espèces (les observations ont lieu de nuit) et l'autre à l'absence de données locales sur les habitats de ces mammifères. Les observations ont été faites soit par capture au filet japonais, soit par écoute ultrasonore.

Espèces rencontrées		Localisation (1)	Type de contact (2)
Nom français	Nom scientifique		
Vespertilion de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	B	CAP + ECO
Noctule commune/géante (3)	<i>Nyctalus noctula/lasiotus</i>	A	ECO
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	B	ECO
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	B (sud)	ECO
Pipistrelle « pygmée » (4)	<i>Pipistrellus « pygmaeus »</i>	B, D	ECO
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	A, B, D	ECO
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	B	CAP
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	B	CAP
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	B	CAP

(1) A forêt domaniale ; B terrains du Métro et de la Piste ; C dune de la butte de tir ; D forêt de la butte de tir.

(2) CAP = capture au filet ; ECO = écholocalisation avec détecteur ultrasonore.

(3) L'écholocalisation ne permet pas de différencier ces espèces ; toutefois - compte tenu de la rareté de *N. lasiotus*, il est plus probable que l'observation faite concerne *N. noctula*, plus commune.

(4) La récente différenciation des espèces de pipistrelles permet dans une certaine mesure de les distinguer au détecteur ; toutefois, une sous-espèce ibérique de *P. pipistrellus* émet dans les mêmes longueurs d'ondes (55 KHz). Dans l'état actuel de l'étude, et faute d'une capture, on ne peut affirmer de quelle espèce il s'agit (de la commune, de la « pygmée » ou de l'espagnole...)

Résultats de l'étude de J.P. URCAIN, 2000

INFORMATIONS DU DOCOB, 2013

Les chauves-souris (Chiroptères) : Le site est principalement utilisé comme zone de chasse par les espèces forestières du genre Pipistrelle et Noctule. Les formations forestières marécageuses et feuillues sont les principaux milieux utilisés pour ces espèces. On rappellera que l'intégralité des chauves-souris est visée par l'Annexe IV de la Directive habitats. Aucune colonie n'est identifiée sur, ou à proximité du site.

Deux espèces d'intérêt communautaire sont de présence avérée sur le site :

Vespertilion de bechstein (*Myotis bechsteinii*) Il s'agit d'une petite chauve-souris relativement discrète, qui est très difficile à observer ou à détecter lors des phases d'inventaires de terrain. Cette espèce sédentaire, est de ce fait méconnue. Elle utilise principalement les forêts présentant une structure complexe où le sous-bois est relativement dense. Les milieux forestiers humides et rivulaires sont aussi favorables à cette espèce. La structure des milieux forestiers du site répond parfaitement à cette espèce, qui trouve durant les périodes de reproduction une alimentation abondante (moustiques principalement).

Vespertillon à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) Cette espèce de chauve-souris présente des caractères biologiques assez similaires au Vespertillon de Bechstein. Sa physiologie lui permet d'effectuer des vols de précision, qui lui permettent de chasser en forêts ou de se mouvoir dans des zones encombrées. Le Vespertillon à oreilles échancrées, est une espèce cavernicole grégaire, présentant une grande plasticité dans le choix de ses zones de chasse (forêts, lisières, parc urbains...). La présence de zones humides et plans d'eau semble être une nécessité pour sa survie.

Des inventaires ont été réalisés entre le mois de décembre et le mois de février 2013, dans les bunkers dunaires, à la recherche de colonie. Les résultats sur la commune de Tarnos ont été totalement infructueux. Nous pouvons donc en conclure qu'aucune colonie de *Myotis* ne semble établie à proximité immédiate du Métro. Ce qui relativise la responsabilité du site dans la conservation de ses espèces.

Nom de l'espèce	Démographie des populations	Disponibilité en habitat	Connectivités existantes	Degré de conservation
Myotis emarginatus	Méconnue	Forte	Favorable	Inconnu
Myotis bechsteinii	Méconnue	Forte	Favorable	Inconnu

Evaluation du degré de conservation des espèces d'intérêt communautaire du site (DOCOB, 2013)

OBJECTIFS DE L'ETUDE 2018-2019

La présente étude, menée dans le cadre de l'animation du DOCOB, a permis de répondre à plusieurs objectifs :

- Faire un inventaire sur le périmètre propre Natura 2000 de la ZH du Métro et intégrer notamment les lieux-dits : « Montagne et Lahoun » qui n'avaient pas été pris en compte en 2000
- Établir une liste actualisée basée sur les connaissances et la taxonomie actuelles des espèces sur le périmètre propre du site Natura 2000
- Rechercher spécifiquement les espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats/Faune/Flore qui ne sont pas actuellement listées dans le DOCOB mais potentielles sur le site
- Améliorer les connaissances sur l'utilisation des différents milieux du site par les chiroptères
- Rechercher les gîtes dans les maisons et initier une sensibilisation des voisins & habitants du site

2. METHODES

Deux types d'inventaire ont été menés :

Inventaires par analyses acoustiques : pose d'un enregistreur d'ultra-sons dans 4 types de milieux différents, pendant une nuit à chaque fois (boisements, sentiers ou zones ouvertes avec plans d'eau du 2 juillet au 10 juillet 2018). Collecte et analyse des sons : le matériel utilisé est composé d'enregistreur automatique d'ultrasons de type SM4Bat muni de micro déporté à 2-5 m selon les points d'écoute. L'écoute débute 30 min avant le coucher du soleil et s'arrête 30 min après le lever. Les données de la nuit sont récupérées et l'enregistreur est déplacé sur le point suivant. Par la suite, l'ensemble des données est analysé par le logiciel Sonochiro (Biotope), permettant d'obtenir des indices de confiance de 0 à 10 par identification. Une vérification par un chiroptérologue de ces indices, à l'aide du logiciel Batsound, est ensuite mise en place afin d'avoir des identifications de groupes d'espèces ou d'espèces les plus précises possible.

Recherche de gîtes urbains à proximité du site : prise de contact avec les habitants et visite de leurs bâtiments. Tous les indices de présence de chiroptères ont été recherchés et une analyse de la capacité d'accueil des bâtiments effectuée.



Localisation des inventaires

3. INVENTAIRE ACOUSTIQUE DES CHIROPTERES UTILISANT LE SITE

DESCRIPTION DES MILIEUX INVENTORIES

Point 1. Milieu ouvert, vaste marais avec grands plans d'eau. L'enregistreur a été installé dans la haie centrale du marais au bord de l'installation de chasse (nuit du 2 juillet 2018).

Point 2. Milieu boisé, allée forestière de chênaie à Chêne liège (nuit du 3 juillet 2018).

Point 3. Corridor boisé de chênes assurant la connexion via un chemin entre les zones marécageuses ouvertes ouest et le plan d'eau du Métro (nuit du 4 juillet 2018).

Point 4. Milieu rivulaire boisé du cours d'eau de l'Aygas à son entrée dans le site Natura 2000. (nuit du 10 juillet 2018)



Photo du point 2. Allée forestière dans une chênaie à Chêne liège



Pose l'enregistreur au point 1. Marais ouvert avec plans d'eau

Localisation des points d'enregistrement de l'activité acoustique des chiroptères sur le site



LISTE DES CHIROPTERES IDENTIFIES

Au total, 12 espèces ou groupe d'espèces ont pu être identifiés en activité de chasse/déplacements sur le site dont 4 qui n'étaient pas encore mentionnées. 2 sont des espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore : la **Barbastelle** et le **Grand rhinolophe**. Ces 2 espèces pourront être ajoutées au FSD du site lors de sa réactualisation. Le Minioptère de schreibers capturé le 17 juillet 2000 par M. Urcun est également une espèce annexe II et devra être mentionnée au FSD du site. La présence des Murin à oreilles échancrées et Murin de Bechstein était déjà mentionnée dans le DOCOB. La Noctule de Leisler et la Pipistrelle de Nathusius ont également été déterminées par l'analyse acoustique ; ces espèces étaient probablement déjà présentes en 2000 mais alors les connaissances en écologie acoustique ne permettaient pas de les identifier spécifiquement.

Les points d'observation des espèces reflètent bien leurs préférences écologiques. Les ubiquistes sont retrouvées dans l'ensemble des milieux : pipistrelles communes et kuhl, noctules, sérotines et oreillards ; la Barbastelle et le Grand rhinolophe en milieu boisé ; le Murin de Daubenton à proximité des points d'eau...



Barbastelle d'Europe © Michael Sol

Espèces	Point 1 <i>Marais ouvert</i>	Point 2 <i>Allée forestière</i>	Point 3 <i>Corridor feuillu</i>	Point 4 <i>Ripisylve Aygas</i>
<u>Barbastelle</u>		X		X
<u>Grand rhinolophe</u>		X		X
Murin à oreilles échancrées	X	X		
Murin de Daubenton	X			X
Murin <i>sp.</i> (hautes fréquences)	X	X	X	
<u>Noctule de Leisler</u>	X	X	X	X
Oreillard <i>sp.</i>	X	X		X
Pipistrelle commune	X	X	X	X
Pipistrelle de kuhl	X	X	X	X
Pipistrelle de kuhl/nathusius			X	
<u>Pipistrelle de Nathusius</u>	X	X		
Sérotine commune	X	X	X	X

Espèces identifiées lors des écoutes par point fixe

(en gras : espèces annexe II DHFF ; en souligné : espèces complémentaires à l'inventaire de 2000)

BABASTELLE D'EUROPE

Barbastella barbastellus

Famille des Vespertilionidés

Une espèce qui ne peut être confondue !



Caractéristiques : Oreilles larges, jointives au niveau du crâne

Museau aplati aux narines orientées vers le haut

Pelage sombre, quasi noir

Taille (Tête + Corps) : 45-60 mm

Envergure : 240-290 mm

Poids : 6 à 14 g

Pelage : Long pelage dense noir avec des mèches beiges à grises sur le dos, gris sombre sur le ventre



Barbastelle d'Europe en vol ©David Aupermann

Type de cris : Signal en fréquence modulée abrupte en alternance entre 31-33 kHz et 41-42 kHz

Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels, ouvrages militaires

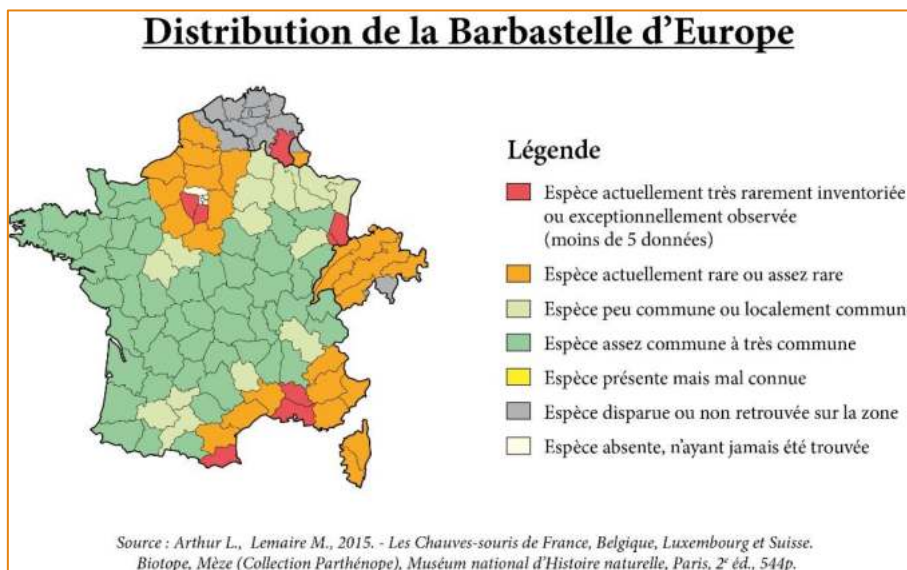
Site de mise bas : Gîtes arboricoles, bâtiments, ponts (corniches en béton en V inversé, similaire à une fissure d'arbre)

Terrain de chasse : Forêts, zones humides, lisières, bocages

- Convention de Berne : II
- Convention de Bonn : II
- Directive Habitat-Faune-Flore : II et IV
- Liste Rouge UICN France : LC
- Tendance population : Inconnue

Menaces : Sylviculture intensive avec faible pourcentage de bois morts ou sénescents, fragmentation des habitats, trafic routier

Actions menées et études : Conservation des arbres vieillissants et des îlots de sénescence, aménagements routiers aux endroits identifiés comme mortifères



GRAND RHINOLOPHE

Rhinolophus ferrumequinum

Famille des Rhinolophidés

Le plus grand représentant de la famille des Rhinolophidés.



Caractéristiques : Présence d'une feuille nasale (plis complexes de la peau du museau)

Absence de tragus

Signaux émis par le nez en vol

Taille (Tête + Corps) : 54-71 mm

Envergure : 330-400 mm

Poids : 15 à 34 g

Pelage : Epais, relativement long, peu foncé (gris-brun sur le dos, tirant vers le blanc grisâtre sur le ventre).

Type de cris : Signal en fréquence constante variant entre 78 à 84 kHz

Site d'hibernation : Cavités de toutes dimensions, naturelles ou non

Site de mise bas : Combles, grottes, ouvrages militaires

Terrain de chasse : Pâtures entourées de haies hautes et denses, ripisylves, forêts de feuillus



Convention de Berne : II

Convention de Bonn : II

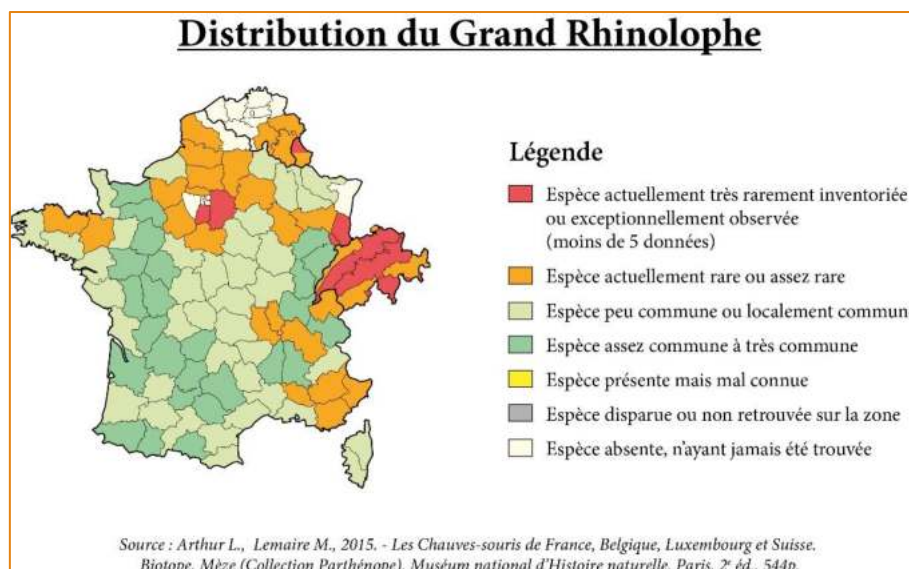
Directive Habitat-Faune-Flore : II et IV

Liste Rouge UICN France : LC

Tendance population : En augmentation

Menaces : Diminution des ressources alimentaires due aux pesticides et à l'emploi d'antiparasitaires sur le bétail, diminution des zones de pâture, dérangement et destruction des gîtes

Actions menées et études : Conservation des gîtes de reproduction, d'hivernage et de transit ; maintien des pâtures et des prairies de fauche ; diminution des pesticides dans les milieux naturels Grand rhinolophe



ACTIVITE ACOUSTIQUE DES CHIROPTERES SELON LES MILIEUX NATURELS

L'étude de l'activité acoustique peut apporter des éléments sur l'utilisation par les chiroptères des différents milieux du site. Deux indicateurs de l'activité acoustique des chiroptères ont été analysés : le nombre total de contacts (toutes espèces confondues) pendant la nuit et le nombre de contacts/heure (moyenne des contacts sur chaque nuit entre 22 heures et 3 heures du matin).

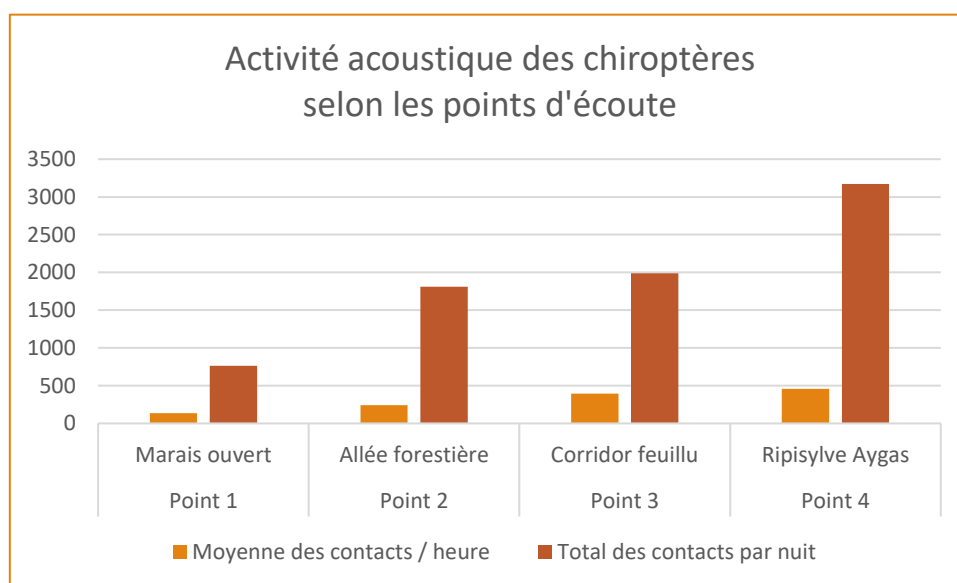
Attention : n'ayant qu'un unique enregistreur fixe (installé sur des nuits successives aux différents points), il existe probablement un « effet nuit » même si nous avons essayé de cibler une même période d'inventaire (une semaine en juillet) avec une météo relativement stable.

Le point 1 : marais ouvert semble être le moins fréquenté. En effet, la plupart des espèces inventoriées utilisent les éléments boisés pour chasser ou se déplacer. Ces éléments du paysage sont absents au cœur du marais et l'activité de la plupart des chiroptères est réduite aux lisières forestières.

Les points 2 et 3 : milieux boisés sont largement utilisés. Les deux emplacements des enregistreurs correspondent à la fois à des contacts de chauves-souris en déplacements et en activité de chasse. A noter que l'activité de chasse des chauves-souris forestières est probablement sous-évaluée. En effet, en milieu dense les sons émis sont plus difficilement capté par l'enregistreur et toutes les activités en canopée passent inaperçu.

Le point 4 : ripisylve de l'Aygas est le point le plus fréquenté par les chiroptères. Plusieurs raisons à cette importante fréquentation. D'abord, l'Aygas constitue un corridor écologique (trame verte et bleue) sur l'ensemble de son bassin versant et au niveau du point 4 c'est son entrée dans le site Natura 2000 donc un axe de déplacement clé pour les chauves-souris qui l'utilisent activement. Ensuite, lors de la pose de l'enregistreur de très nombreux insectes (moustiques), proies potentielles pour les chauves-souris, ont été observés.

Activité acoustique	Point 1 <i>Marais ouvert</i>	Point 2 <i>Allée forestière</i>	Point 3 <i>Corridor feuillu</i>	Point 4 <i>Ripisylve Aygas</i>
Moyenne des contacts / heure	134,6	240	395,2	457
Total des contacts par nuit	764	1809	1988	3173



4. RECHERCHE DE GITE

Des propriétés bâties situées à proximité immédiate du site ont été ciblées pour cet inventaire. Ces propriétaires sont également des usagers particulièrement investis du site (tourisme, usage récréatif...) qu'il semblait opportun de faire participer à la préservation de la zone humide du Métro.



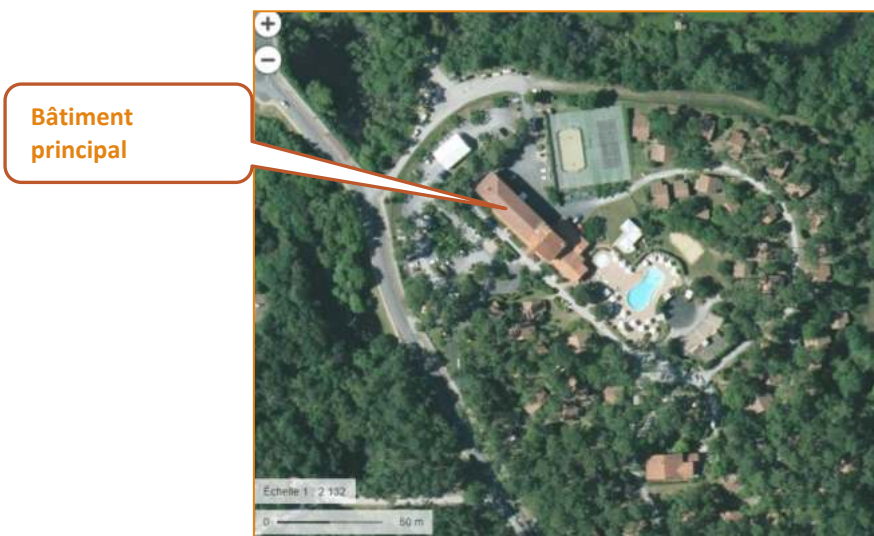
Localisation des bâtiments visités par rapport au site Natura 2000

VILLAGE VACANCES DE LA TOURISTRA

La 1^{ère} visite, dans le cadre de l'action Natura 2000, a eu lieu le 19 juillet 2019. Une fois le gîte à chiroptères identifié, une visite nocturne complémentaire a été faite le 22 juillet. Ensuite l'enregistreur fixe a été installé dans le bâtiment en juillet et en septembre 2019 pour confirmer l'utilisation du gîte.

Indices de présence : cadavre d'une jeune chauve-souris en juillet (espèce non identifiée mais appartenant à la famille Vespertilionidés) confirmant le statut de « gîte de reproduction », très nombreux guanos et 2 oreillards adultes observés en gîte en juillet, nombreux contacts en été et en automne enregistrés dans le bâtiment principal.

Capacité d'accueil : Gîte à chauves-souris occasionnel et de parturition (colonie de mise bas et jeune Vespertilionidés). Grandes capacités d'accueil dans le bâtiment principal avec de multiples micro-habitats. Volonté forte des propriétaires de conserver ce gîte à chauve-souris.





Bâtiment principal avec premier étage inhabité



Ouvertures dans le plafond permettant l'accès entre le premier étage et les combles avec charpente en bois



Fenêtre ouverte et volets ajourés permettant l'accès aux chiroptères

Détails : Visite diurne le 19 juillet 2019. Observation de nombreuses traces de guano dans le premier étage inoccupé du bâtiment principal avec différents accès :

- Intérieur/extérieur par les trous dans les volets mais aussi par une fenêtre laissée grande ouverte (l'ouverture/fermeture de la fenêtre est fonction de la dernière personne à être venue dans les salles).
- Premier étage / combles par des trous dans le plafond
- Entre les pièces par les trappes et par les combles

Au total, environ 340 m² utilisables pour le premier étage et autant pour les combles.

Les combles sont en charpente bois avec de la laine de verre déposée au sol, la couverture du toit est en fibrociment avec de la volige dessous.

→ le bâtiment est utilisé comme gîte par des chiroptères même si aucune chauve-souris n'est visible, ce jour.

Détails : Visite nocturne le 22 juillet 2019. Afin de mieux appréhender son utilisation, une visite de nuit est réalisée. Il s'agit de vérifier la présence de colonie en réalisant une observation de « sortie de gîte » potentielle en début de nuit.

→ 2 Oreillards en gîte ont pu être observés et un cadavre de jeune semble confirmer la présence d'une colonie de reproduction (Vespertilionidés).

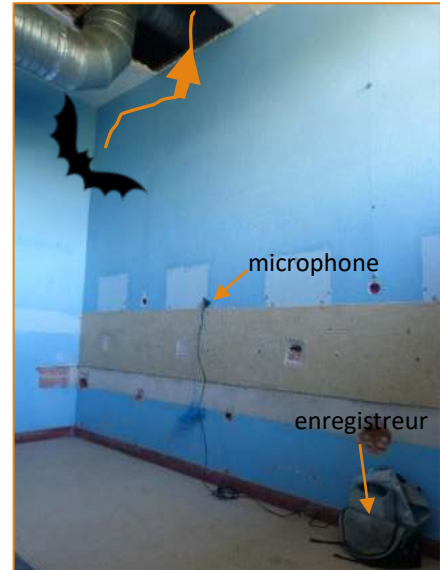
Dans le camping lors de la prospection nocturne « sortie de gîte » de juillet, ont été contactés en chasse Oreillard, Sérotine commune, Noctule de Leisler, Barbastelle, Pipistrelle de kuhl et commune...



Traces de guano dans les combles ; Oreillard observé dans le premier étage du bâtiment principal

L'enregistreur a été posé en juillet et également pendant un mois en automne. De nombreux contacts de chauves-souris ont été enregistrés en automne avec plusieurs espèces : oreillards ++, pipistrelles dont Pipistrelle commune ++, Grand rhinolophe ponctuellement...

Proposition d'aménagement : laisser les fenêtres fermées pour éviter de piéger des chauves-souris dans le bâtiment en été. Aménager un passage permanent au niveau d'une des vitres des anciens sanitaires. Remplacer la vitre par une planche avec un espace libre en haut servant de passage aux chauves-souris (7 cm de haut sur au minimum 25 cm de large). → Aménagement réalisé en juillet par les propriétaires.



Pose de l'enregistreur en juillet et septembre au niveau d'un des accès aux combles très fréquenté par les chauves-souris (beaucoup de guano au sol)



Aménagement réalisé au niveau des fenêtres des sanitaires

Autres espèces inventoriées :

2 Rainette méridionale derrière les volets du bâtiment principal en juillet



FERME DE M. BEBE

La ferme a été visitée le 19 juillet 2019.

Indices de présence : guano retrouvé dans le bâtiment 4.

Capacité d'accueil : gîte, au minimum occasionnel, identifié dans le bâtiment 4.



Combles de la maison: accès limité (voire impossible) au-dessous des tuiles, aucun indice de présence



Bâtiment 2.
Indices de présence : RAS
Capacité d'accueil : limitée

Combles garage : accès limité au-dessous des tuiles et très ventilé, aucun indice de présence



Bâtiment 3.
Indices de présence : RAS
Capacité d'accueil : défavorable

Combles atelier : toit en fibrociment, pas isolé, avec grand courant d'air très ventilé ; aucun indice de présence



Bâtiment 4.

Indices de présence : guano « dispersé » un peu partout et guano « en tas » au rez-de-chaussée
Capacité d'accueil : favorable et utilisé pour gîte au minimum « occasionnel »



Ancienne ferme : les volets sont toujours ouverts, le rez-de-chaussée est favorable à l'accueil de chiroptères pour un « gîte occasionnel », les combles sont en courant d'air ; indices de présence retrouvés avec du guano « dispersé » un peu partout et un « tas de guano » au rez-de-chaussée pouvant faire penser à du rhinolophe



Autres espèces inventoriées :

6 nids d'Hirondelle rustique dont 3 occupés par des jeunes

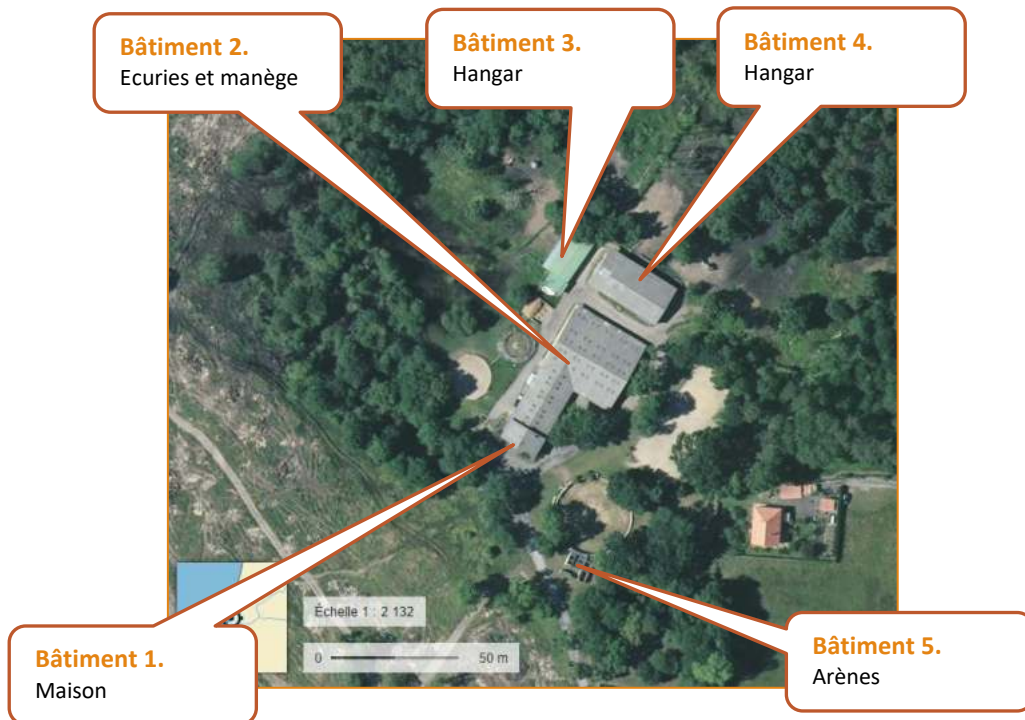


ECURIE DU LAC NOIR

Les écuries ont été visitées le 19 juillet 2019.

Indices de présence : une pipistrelle retrouvée dans le bardage bois du manège

Capacité d'accueil : très aérés et pas isolés, ces bâtiments ne sont pas très favorables à l'accueil de chauves-souris si ce n'est dans les quelques micro-habitats constitués par les bardages en bois.





Bâtiment 1.

Indices de présence : aucun
Capacité d'accueil : limitée

Maison : le toit est en bac acier ce qui le rend peu favorable à l'accueil de chauves-souris (pas d'isolation thermique et peu d'accès), le bardage le long du mur ne présente pas de trou ou d'espace pour qu'il puisse être occupé par des chauves-souris ; indices de présence : aucun

Les propriétaires voudraient bien améliorer la capacité d'accueil de chauves-souris de leur maison, un aménagement simple leur est proposé.

Proposition d'aménagement : créer des fentes d'accès au derrière du bardage sur la façade ouest du bâtiment.



Lors des prochains travaux de peinture :

Option 1. Enlever le tasseau horizontal du bas du bardage ou Option 2. Créer en bas du bardage des fentes horizontales de 3 cm (au minimum 1,5 cm) de hauteur et les plus longues possible.

Ensuite : s'assurer que le passage des chauves-souris est possible jusqu'en haut du bardage, sinon créer des passages dans les liteaux horizontaux.

Attention : ne pas ouvrir les accès au bardage au-dessus des fenêtres de la maison pour limiter le dépôt de guano sur les appuis de fenêtres.



Ecuries et manège : par fonction très aérés et avec une toiture en bac-acier, ces bâtiments ne sont pas favorables à l'accueil de chiroptères. Néanmoins certains micro-habitats existent pour accueillir quelques chauves-souris comme les zones de bardage bois. Les propriétaires ont également rapporté que des chauves-souris avaient été retrouvées mortes broyées dans les glissières en acier des portes coulissantes des écuries ; indices de présence : une pipistrelle a été retrouvée dans le bardage du manège, sinon pas de traces de guano

Bâtiment 2.

Indices de présence : une pipistrelle dans le bardage du manège

Capacité d'accueil : limitée



Bâtiment 3. & 4.

Indices de présence : aucun
Capacité d'accueil : défavorable



Les hangars: par fonction très aérés et avec une toiture en bac-acier, ces bâtiments ne sont pas favorables à l'accueil de chiroptères, néanmoins certains micro-habitats existent pour accueillir quelques chauves-souris comme les zones de bardage bois de la nouvelle sellerie ; indices de présence : aucun



Bâtiment 5.

Indices de présence : aucun
Capacité d'accueil : limitée à des gîtes occasionnels

Les arènes : en courant d'air ces bâtiments ne sont pas favorables à l'accueil de chiroptères; indices de présence : aucun

Autres espèces inventoriées :

Couleuvre verte-et-jaune



5. PERSPECTIVES

A l'issue de cette étude plusieurs actions peuvent être mises en place :

- ✓ Intégration des données au FSD Annexe II **Barbastelle d'Europe** et **Grand rhinolophe**. Toutes ces espèces pourront être ajoutées au FSD du site lors de sa réactualisation (en + des 3 déjà connues sur le site : Minioptère de schreibers, Murin à oreilles échancrées et Murin de Bechstein).
- ✓ Rédaction de fiches espèces à intégrer au DOCOB lors de sa mise à jour
- ✓ Réévaluation des enjeux chauves-souris du DOCOB en particulier sur la gestion de la forêt (maintien des arbres gîtes, naturalité des forêts, continuité écologique...) : Action C-3 Assurer le maintien et la résilience des écosystèmes forestiers
- ✓ Recherche d'arbres gîtes et forêt à forte naturalité à conserver
- ✓ Rencontre avec l'ONF et les gestionnaires forestiers pour conserver les arbres gîtes, favoriser leur développement et maintenir les forêts à forte naturalité et leur fonctionnalité
- ✓ Suivi de l'utilisation du gîte à la Touristra
- ✓ Nouveaux passages chez Ferme de M. BEBE et Ecurie du Lac noir
- ✓ Recherche de nouveaux gîtes urbains à proximité du site Natura 2000



Carte synthétique des résultats 2018-2019



Compte-rendu prospection amphibiens du 10 mars 2020

Présents :

Frédéric Cazaban, Léa Goutaudier et Géraldine Lafargue (CPIE Seignanx et Adour).

Objectif :

Recherche exploratoire du Pélobate cultripède sur le périmètre de la Zone Humide du Métro et des autres espèces d'amphibiens.

Contexte

Suite à la découverte récente du Pélobate cultripède sur l'arrière dune d'Ondres début mars 2020 et dans le cadre de l'animation technique du site Natura 2000 de la Zone Humide du Métro, il nous est apparu utile de mener une prospection ciblée sur cette espèce protégée, à enjeu de conservation fort et inscrite à l'annexe 4 de la Directive Habitats Faune-Flore.

1. Rappel biologie/écologie/statuts du Pélobate cultripède

Description et écologie

Cet amphibien d'allure boulotte mesure entre 5 et 10 cm. Sa peau dorsale granuleuse mais pas verruqueuse de couleur beige, crème ou brun clair est marbrée de brun foncé plus ou moins verdâtre. Sa tête massive avec un museau court est surmontée d'yeux proéminents avec un iris doré, fendus verticalement par une pupille noire. Pas de glandes parotoïdes visibles. Des lames cornées noirâtres et tranchantes sur les pattes postérieures, lui servent à s'enfourer dans le sol. Son chant caractéristique « kô-kô-kô-kô », étouffé, ressemblant au caquètement d'une poule, est souvent émis sous l'eau. Les têtards âgés sont énormes, dépassant parfois les 10 cm de longueur totale.

(source : <http://www.naturemp.org/Pelobate-cultripede.html>)

Répartition

Le Pélobate cultripède est une espèce peu répandue, confinée à la Péninsule Ibérique et au sud de la France. Dans le Sud-Ouest, ses populations sont très localisées et peu abondantes. La carte ci-dessous fait état de la répartition mondiale de l'espèce.



Statuts de conservation

L'espèce est quasi-menacée de disparition aux échelles mondiales et européennes. En France, elle est classée Vulnérable et en Aquitaine en danger de disparition. L'état de conservation des populations des régions atlantique et méditerranéenne est actuellement jugé mauvais. Le Pélobate cultripède est donc une espèce à très fort enjeu à tous les niveaux, qui mérite des mesures de protection efficaces.

Monde	
Liste rouge mondiale de l'UICN (évaluation 2009) (listé Pelobates cultripedes (Cuvier, 1829))	NT - Quasi-menacé
Europe	
Liste rouge européenne de l'UICN 2009 (listé Pelobates cultripedes (Cuvier, 1829))	NT - Quasi-menacé
France	
Liste rouge des amphibiens de France métropolitaine (2015) (listé Pelobates cultripedes)	VU - Vulnérable
Régions	
Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine (2013) (listé Pelobates cultripedes (Cuvier, 1829))	EN - En Danger

Source : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/235/tab/statut

Statuts de protection

Communautaire :

- Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : **Annexe IV**

International :

- Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : **Annexe II**

National :

- Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : **Article 2**

Source : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/235/tab/statut

2. Découverte du Pélobate cultripède sur la ZH du Métro

La prospection a permis de **découvrir la présence du Pélobate cultripède sur la Zone humide du Métro, l'espèce n'ayant jamais été citée sur la commune ni dans le sud-ouest du département jusqu'à aujourd'hui.**

Une partie des pistes forestières a été parcourue à la lampe torche et frontale de 19h30 à 23h30 pour une longueur totale de 5.7 km (voir le trajet effectué sur la carte ci-après).

Cinq individus ont été trouvés, l'un d'entre eux est situé en limite extérieure du périmètre sur la commune d'Ondres dans la continuité du sentier où l'espèce a été découverte initialement (voir carte ci-après).

Les tâches du dos chez le Pélobate cultripède ont une forme et une disposition qui est propre à chaque individu, de même que nous avons une empreinte digitale unique. Ainsi, après comparaison de nos individus aux photos de ceux observés sur Ondres les jours précédents, il apparaît que ce sont tous de nouveaux individus. Il y a donc sur l'ensemble du secteur prospecté Ondres/Tarnos au moins et actuellement 7 individus différents de connus. Tout porte à croire qu'ils ne sont pas les seuls et qu'une population est bien installée. La présence d'individus juvéniles (2 sur les 5 observés) permet de dire qu'une reproduction a bien lieu sur le secteur.

Cependant, au stade actuel, il n'est pas possible d'estimer la taille de cette population, son emprise spatiale, si elle est dynamique, viable et quel est son statut de conservation à court, moyen et long terme sur le site. Des suivis complémentaires de type CMR, des prospections sur les secteurs alentours, permettraient d'en savoir plus et de calibrer les mesures de gestion nécessaires à la conservation de l'espèce sur la zone humide du Métro.



Figure 1 : photo de gauche : individu n°1 juvénile ; photo de droite : individu n°2 adulte (?) sortant de son trou dans le sable en bord de piste forestière



Figure 2 : photo de gauche : individu n°3 adulte femelle ; photo de droite : individu n°4 jeune adulte



Figure 3 : individu n°5 juvénile



Figure 4 : carte de localisation des observations de *Pelobate cultripède* sur le site Natura 2000 de la Zone Humide du Métro

3. Autres données amphibiens d'intérêt

Au-delà du *Pelobate cultripède*, cette sortie nous a permis d'identifier d'autres espèces d'amphibiens présentes sur le site, dont l'existence était déjà connue par ailleurs. Cependant, nous souhaiterions insister sur l'une d'entre elles en particulier : la Rainette ibérique *Hyla molleri*. Cette espèce a longtemps été considérée comme une sous-espèce de la Rainette verte *Hyla arborea* jusqu'à ce qu'une étude récente (Stöck et al., 2008*) de phylogénie moléculaire ait montré qu'il s'agissait bien d'une espèce distincte. De ce fait, son statut de conservation mondial et européen n'a pas fait, jusqu'à ce jour, l'objet d'une analyse. Cependant, au niveau national et par conséquent en Aquitaine, puisque cette espèce n'est présente en France que dans notre région, la Rainette ibérique est classée Vulnérable. Ce classement en dit long sur la responsabilité de l'Aquitaine concernant la conservation de cette espèce.

* Stöck, Dubey, Klütsch, Litvinchuk, Scheidt & Perrin, 2008 : Mitochondrial and nuclear phylogeny of circum-Mediterranean tree frogs from the *Hyla arborea* group. *Molecular Phylogenetics and Evolution*, vol. 49, p. 1019-1024



Figure 5 : Carte de répartition mondiale de la Rainette ibérique *Hyla molleri*

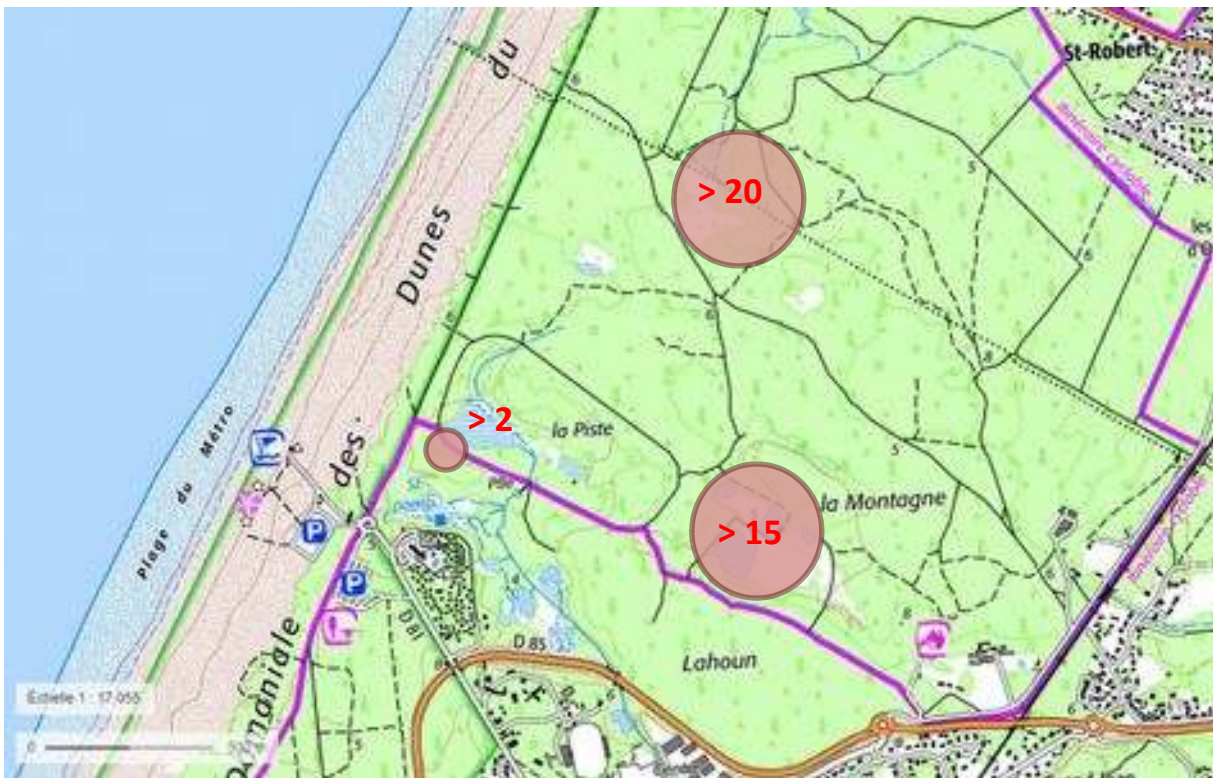


Figure 6 : Carte de localisation des regroupements des chanteurs de Rainette ibérique *Hyla molleri* sur la zone humide du Métro

La zone humide du Métro, abrite probablement l'une si ce n'est la plus abondante population landaise de Rainette ibérique *Hyla molleri* avec quelques dizaines de chanteurs entendus sur trois secteurs différents (voir carte).

Pour le reste, ont été observés les espèces suivantes :

- Crapaud épineux (x3)
- Triton palmé (x5)
- Grenouille verte (x1)
- Rainette méridionale : plusieurs dizaines de chanteurs
- Grenouille agile : une ancienne ponte et un individu écrasé

Rédaction : Frédéric Cazaban (CPIE Seignanx et Adour)

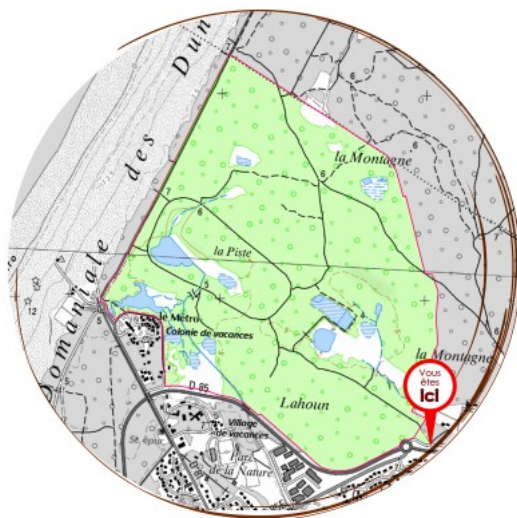


BIENVENUE SUR LA ZONE HUMIDE DU METRO



Le site de la « Zone humide du Métro », d'une surface de 204 ha, constitue un milieu arrière-dunaire particulier d'une grande valeur écologique qui contribue à la richesse des milieux naturels landais. Sa situation géographique en bordure de l'océan Atlantique et l'influence de la chaîne pyrénéenne confèrent au site toute son originalité.

LE METRO EN QUELQUES MOTS...



«UN METRO SI LOIN DE PARIS?»

L'appellation «Métro» pour désigner cet endroit et la plage contiguë est liée à l'implantation à Tarnos en 1938 d'un centre de vacances de la RATP pour les enfants des salariés du métro de Paris.

Pour tous renseignements, contactez :
Commune de Tarnos
Service environnement
Tel : 05.59.64.00.40

UNE FAUNE ET UNE FLORE ORIGINALE

UNE BIODIVERSITE A PORTEE DE TOUS !



Le Chêne liège - *Quercus suber*

Au cours de vos promenades vous le rencontrerez forcément. Observez son écorce épaisse et crevassée, un véritable hôtel à insectes! Non seulement, elle lui permet de résister aux incendies, mais elle nous fournit aussi la matière première pour produire le «liège» des bouchons de nos bouteilles de vin. Associé au Pin maritime il forme un milieu naturel original qu'on ne trouve que sur le littoral aquitain.



La Foulque macroule - *Fulica atra*

Pour la trouver : soyez attentif à ses cris (scannez le QR code ci-contre) et cherchez une grosse poule noire avec un bec blanc qui barbote sur l'eau. Observez là bien : elle plonge pour se nourrir d'herbes immergées : c'est une «herbivore sous-marine». Si vous êtes patient vous pourrez peut être observer les poussins de l'année.



La Jussie à grandes fleurs - *Ludwigia grandiflora*

«Quelle jolie fleur jaune!» pensez-vous sûrement en la voyant dans les lacs du Métro! Mais ne vous y fiez pas, c'est la «Attila» des plantes : «là où elle arrive plus rien d'autre ne pousse!». Ainsi, tous les ans elle doit être arrachée pour préserver la biodiversité locale et les usages traditionnels.



Le Pouillot véloce - *Phylloscopus collybita*

Vous le connaissez sans le savoir, car vous l'avez sûrement déjà entendu chanter. Son autre nom c'est «le compteur d'écus» écoutez son chant vous allez comprendre (scannez le QR code ci-contre). Armez vous de patience si vous voulez le repérer dans les frondaisons, sa livrée de camouflage brunâtre vous donnera du fil à retordre.



MAIS EGALEMENT DES TRESORS BIEN CACHES !



Le Faux-cresson de Thore - *Caropsis verticillata-inundata*

C'est le botaniste landais Jean Thore qui au cours de ses pérégrinations dans notre département découvrit cette plante en 1803. Aujourd'hui nous savons que les plus importantes populations au monde sont localisées sur les landes de Gascogne! L'espèce n'a malheureusement pas été revue depuis le début des années 2000 sur le secteur, la faute à qui? A la Jussie à grandes fleurs!

La Barbastelle d'Europe - *Barbastella barbastellus*

Vous ne la voyez pas ? Elle est pourtant bien là, tout autour de vous, bien à l'abri dans la fissure d'un arbre ou sous une écorce décollée. Elle attend patiemment la tombée de la nuit pour commencer sa journée. Strictement insectivore, comme toutes les chauves-souris d'Europe, elle s'est spécialisée dans la chasse aux papillons (de nuit, bien sûr !) dont elle se délecte. Elle les repère parmi les branchages les plus denses grâce à son sonar super-perfectionné. Vous l'aurez compris la Barbastelle est forestière : elle aime les forêts naturelles, sauvages et buissonnantes.



L'élatine de Brochon - *Elatine brochonii*

Le nombre d'endroits où on peut voir cette espèce en France se compte sur les doigts d'une main et vous avez le privilège d'être sur l'un d'entre eux! Cependant, si vous voulez avoir la chance de l'observer, il vous faudra vous promener à quatre pattes et ne pas avoir peur de vous mouiller les genoux.

Le pélobate cultripède - *Pelobates cultripes*

Le Pélobate cultripède est un habile magicien qui n'a pas son pareil pour se rendre invisible. Figurez-vous que sa présence sur la zone humide du Métro était passée inaperçue jusqu'en... 2020! Son «trucco» : ne sortir qu'en pleine nuit, chanter sous l'eau (scannez le QR code ci-dessous) et s'enfuir au moindre bruit, en quelques secondes dans le sable grâce à ses pattes arrière lui servant de «spelles». Chapeau l'artiste!





SEIGNANX ET ADOUR

Animations **nature** 2019



Octobre

28

Seul.e face à la nature

Animée par le CPIE Seignanx et Adour. Apprendre à survivre dans la Nature, seul et sans provisions. Voilà une manière amusante de mieux connaître la nature, les propriétés des plantes, des champignons, des écorces, ...

-Réservation obligatoire avant le 27 octobre

-Tarif : 3€/pers. ; gratuit pour les adhérents et les moins de 18 ans.

-Rendez-vous à 14h au CPIE



Novembre

06

Les champignons des sables

Animée par la SOMYLA. Après une présentation des différents types de champignons, nous partirons à leur recherche lors d'une sortie dans le site Natura 2000 de la zone d'arrière-dune du Métro à Tarnos.

-Réservation obligatoire avant le 5 novembre

-Tarif : gratuit, sortie Natura 2000

-Rendez-vous à 14h au parking de la plage du métro à Tarnos



14

Festival Alimenterre

Autour d'une sélection de films, le Festival invite les citoyens à participer à des débats lors de projections et à rencontrer des acteurs divers venus d'ici et d'ailleurs qui œuvrent pour une agriculture et une alimentation durables. L'Eco-lieu Jeanot et le CPIE vous proposent une projection /débat suivi d'un apéritif bio et local offert. Le film sera sélectionné en cours d'année.

-Rendez-vous à 19h à la maison de la Barthe à Dax

-Réservation obligatoire avant le 13 novembre

-Tarif : gratuit



20

Atelier de fabrication d'objets en bois

Noël approche, il est grand temps de NE PAS courir les magasins ! A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, choisissez un Noël écologique et en dehors de la consommation à outrance ! Cet atelier vous permettra de fabriquer des cadeaux à partir d'éléments naturels.

-Réservation obligatoire avant le 19 novembre

-Tarif : 3€/pers. ; gratuit pour les adhérents et les moins de 18 ans.

-Rendez-vous à 14h au CPIE





SEIGNANX ET ADOUR

ANIMATIONS NATURE 2020



Février

05

Journée Mondiale des Zones Humides

Partez à la découverte de la richesse d'une zone humide, la Réserve de Lesgau, zone de quiétude pour les oiseaux d'eau.

- Animée par le CPIE
- Rendez-vous à 10h à la Réserve de Lesgau
- Public adulte
- Réservation obligatoire avant le 04 février
- Tarif : gratuit



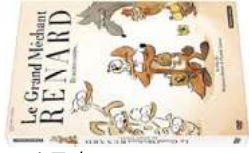
A ouverture des réservations 1 mois avant pour les adhérents et 15j pour les non adhérents

26

Ciné goûter « Le grand méchant renard »

Ceux qui pensent que la campagne est un lieu calme et paisible se trompent, on y trouve des animaux particulièrement agités, un Renard qui se prend pour une Poule, un Lapin qui fait la Cigogne et un Canard qui veut remplacer le Père Noël. Si vous voulez prendre des vacances, passez votre chemin...

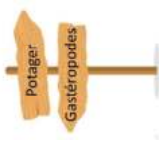
- Goûter offert par le CPIE, durée du film 1h20
- Rendez-vous à 15h au CPIE
- Public familial
- Réservation obligatoire avant le 25 février
- Tarif : gratuit



27

Touche pas à mon potager

Que faire pour éloigner les limaces et divers gastéropodes ?? Ce jeudi des conseils et techniques vous seront donnés pour limiter les dégâts de leur gourmandise.



- Animé par le CPIE
- Rendez-vous à 14h30 au CPIE
- Public familial
- Réservation obligatoire avant le 26 février
- Tarif : 3 € / pers, gratuit pour les adhérents et les moins de 18 ans

Mars

04

Dessinez les poules

Avec Sandrine DELPLA, artiste plasticienne, apprenez à dessiner les poules et les poussins du CPIE, au cœur du jardin, les gallinacées autour de vous !!

Techniques très faciles aux pochoirs avec brou de noix, gouache, tampons suivis de pastels secs.



- Tampons suivis de pastels secs.
- Rendez-vous à 14h au CPIE
- Public familial + 5 ans
- Réservation obligatoire avant le 3 mars
- Tarif : 5 € / pers, gratuit pour les adhérents et les moins de 18 ans

17

Balade nocturne à la plage

Découverte au crépuscule de ce littoral sauvage et fragile.

- Animée par le CPIE.
- Rendez-vous à 19h30 au parking de la plage du métro à Tarnos
- Public adulte
- Réservation obligatoire avant le 16 mars
- Tarif gratuit, sortie Natura 2000
- Se munir de bottes, de lampe de poche et de vêtements adaptés

